

PARCS DE GUINEE BISSAU



Evaluation de l'Efficacité de la Gestion des Aires Protégées



La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Publié par : UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni.

Droits d'auteur : (2007) Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

La reproduction des textes de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans permission écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.

Citation : UICN/BRAO (2007). Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées : parc de Guinée Bissau.

ISBN : 978-2-8317-0999-4

Photos de couverture : Helio et Van Iguen

Produit par : UICN - Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest. Programme Aires Protégées.

Imprimé par : SMAK International

Disponible auprès de : UICN – Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)
01 BP 1618 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel (+226) 50 32 85 00
Fax. (+226) 50 30 75 61
E-mail : brao@iucn.org
Site internet : www.iucn.org/places/brao

Crédits photos encart central : Helio et Van Iguen et IBAP

SOMMAIRE

RESUME	p.4
RESUMO	p.5
INTRODUCTION : DESCRIPTION DES PARCS	p.6
DEROULEMENT ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	p.9
RESULTATS ET ANALYSE	p.11
<i>MENACES ET PRESSIONS</i>	p.11
<i>CONTEXTE</i>	p.20
<i>IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DES PARCS</i>	p.20
<i>VULNERABILITE</i>	p.20
<i>EFFICACITE DE LA GESTION</i>	p.22
<i>CONCEPTION (OBJECTIFS ET PLANIFICATION)</i>	p.22
<i>MOYENS (INTRANTS)</i>	p.24
<i>PROCESSUS DE GESTION</i>	p.26
<i>RESULTATS</i>	p.27
<i>TOTAL EFFICACITE DE GESTION</i>	p.29
LE RESEAU DES AIRES PROTEGEES	p.30
RECOMMANDATIONS	p.33

RESUME

Ce document présente les résultats de l'évaluation du système des parcs de Guinée Bissau, en particulier les parcs d'Orango, de João Vieira et Poilão, de Cufada, de Cacheu et l'aire protégée en création à Cantanhez. La méthodologie employée est celle développée par le World Wide Fund (WWF) : méthode d'évaluation rapide et d'établissement des priorités de gestion des aires protégées (RAPPAM), mise en œuvre au cours d'un atelier de deux jours, organisé par l'Instituto da Biodiversidade e das Areas Protegidas (IBAP).

Dans l'ensemble, les parcs évalués au cours de ce RAPPAM montrent une bonne qualité de gestion et obtiennent des résultats probants. Cela est en partie dû à la configuration des parcs, dont leur isolement, mais également aux efforts déployés par l'IBAP pour maintenir le niveau de gestion le plus efficace en rapport avec ses moyens.

Si les grandes pressions (déforestation, pêche, braconnage, augmentation démographique) semblent sous contrôle, certaines menaces représentent un vrai défi pour l'avenir (augmentation de la pression sur les ressources naturelles, exploitation minière, perte des savoirs traditionnels...). Ces menaces sont essentiellement liées à l'attrait croissant que présente la Guinée Bissau, pour ses voisins et au delà (développement du tourisme, des infrastructures de circulation, de l'exploitation des richesses naturelles...).

Pour y répondre, 6 recommandations principales ont été émises :

1 - Planification : l'IBAP devrait se doter de plans de gestion actualisés pour tous les parcs, et développer des budgets spécifiques pour chaque parc, qui lui permettront, non seulement d'évaluer de manière plus systématique les moyens nécessaires à la gestion, mais également de suivre et d'évaluer de manière plus simple l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles.

2 – Renforcement des moyens : les parcs souffrent d'un certain manque de moyens (en personnel, en matériel, en financement) qui devrait être solutionné, soit par une réallocation des moyens existants entre les différents parcs et/ou avec le siège de l'IBAP, soit en parvenant à accroître la dotation des parcs.

3 - Formation et le développement du personnel : un programme spécifique pour accompagner la professionnalisation et le renforcement des capacités de tout le personnel pourrait être développé, en profitant des compétences régionales en matière de formation et des opportunités d'échange d'expériences au niveau national et international.

4 - Recherche (sur les ressources naturelles, socio-économique...) : la promotion d'actions de recherche, avec les universités nationales et de la sous-région, et avec les institutions nationales de recherche (CIPA, INEP), permettrait d'accroître les connaissances nécessaires à la prise de décision dans les parcs.

5 – Financement pérenne des parcs : différents mécanismes (fondation, budget étatique, financement à partir des revenus issus des accords de pêche, de la surveillance des pêches ou du tourisme...) devront être étudiés pour anticiper le retrait prévisible des soutiens actuels (bailleurs) de l'IBAP.

6 – Reconnaissance internationale : l'archipel des Bijagós bénéficie depuis 1996 du label « réserve de Biosphère » ; les efforts en cours pour sa nomination au titre de la Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO) devraient être poursuivis. Le classement de l'archipel renforcerait l'IBAP dans sa mission de conservation et dans sa capacité à obtenir un appui international substantiel.

RESUMO

Este documento apresenta os resultados da avaliação do sistemas das áreas protegidas da Guiné-Bissau, em particular dos parques de Orango, de João Vieira e Poilao, de Cufada, de Cacheu e da futura área protegida de Cantanhez. A metodologia aplicada foi a desenvolvida pelo World Wide Fund (WWF) : o método de avaliação rápida e de definição das prioridades de gestão das áreas protegidas (RAPPAM), que foi utilizado num atelier de dois dias, organizado pelo Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas (IBAP).

No seu conjunto, os parques avaliados no decorrer deste RAPPAM demonstram uma gestão de boa qualidade e obtêm resultados convincentes. Isto é devido em parte à configuração dos parques, entre outros ao seu isolamento, mas também aos esforços desenvolvidos pelo IBAP para manter o nível de gestão mais eficaz possível considerando os meios disponíveis.

Apesar das grandes pressões (deflorestação, pesca, caça ilegal, aumento demográfico) parecerem estar sob controle, certas ameaças representam um verdadeiro desafio para o futuro (aumento da pressão sobre os recursos naturais, exploração mineira, perda dos saberes tradicionais,...). Essas ameaças são essencialmente ligadas ao crescente atraio que a Guiné-Bissau representa para os seus vizinhos et para além (desenvolvimento do turismo, das infra-estruturas de transporte, da exploração dos recursos naturais..).

Para fazer face a essas ameaças, 6 recomendações foram feitas :

1 - Planificação : o IBAP deveria dotar-se de planos de gestão actualizados para todos os parques et desenvolver orçamentos específicos para cada parque, o que lhe permitirá não ó avaliar de forma mais sistemática os meios necessários à sua gestão, mas também de seguir de forma mais simples a eficácia da utilização dos recursos disponíveis.

2 - Reforço dos meios : os parques sofrem duma certa falta de recursos (humanos, materiais, financeiros) que deveria ser resolvida, seja através duma redistribuição dos meios existentes entre os diferentes parques e/ou com a sede do IBAP, ou através dum aumento da dotação para os parques.

3 - Formação e desenvolvimento do pessoal : um programa específico poderia ser desenvolvido para acompanhar a profissionalização e o reforço das capacidades de todo o pessoal, aproveitando as competências regionais em termos de formação e as oportunidades de troca de experiências que existem ao nível nacional e regional.

4 - Pesquisa (sobre os recursos naturais, sócio-económica,...) : a promoção de acções de pesquisa com as universidades nacionais e da sub-região, e com os instituições nacionais de pesquisa (CIPA, INEP) permitiriam de aumentar os conhecimentos necessários à tomada de decisões nos parques.

5 - Financiamento durável dos parques : diferentes mecanismos (fundação, orçamento do Estado, financiamento a partir das receitas provenientes dos acordos de pesca, da fiscalização da pesca ou do turismo...) deverão ser analisados para antecipar o retiro previsível dos apoios actuais (doadores) do IBAP.

6 - Reconhecimento internacional : o arquipélago dos Bijagós beneficia desde 1996 do label de « reserva da biosfera » ; os esforços em curso para a sua nomeação ao título da Convenção sobre o património mundial (UNESCO) deveriam ser prosseguidos. A classificação do arquipélago iria reforçar o IBAP na sua missão de conservação e na sua capacidade para obter um apoio internacional substancial.

INTRODUCTION : DESCRIPTION DES PARCS ETUDIÉS

La Guinée Bissau a une population estimée à 1 300 000 habitants et couvre une superficie d'environ trente-six mille kilomètres carrés. Par sa situation géographique au carrefour d'influences climatiques et surtout par sa topographie qui ménage de vastes plans d'eaux douces ou saumâtres, avec de grandes vasières et des mangroves très étendues, la Guinée-Bissau possède de nombreux biotopes particulièrement riches, notamment pour les oiseaux migrateurs, écosystèmes qui sont très fragiles. La création d'une réserve de biosphère dans l'archipel des Bijagos, en 1996, a concrétisé la reconnaissance de l'importance internationale du site. Actuellement 5 aires protégées (AP) ont été créées officiellement en Guinée-Bissau (le parc national d'Orango, le parc national marin de Joao Vieira et Poilao, le parc naturel de Cufada, le parc naturel de Cacheu et l'aire marine protégée communautaire des îles Urok). De plus, une aire protégée est en cours de création (Matas de Cantanhez). Les quatre parcs appartiennent à la catégorie 2 de l'UICN. Toutes ces AP sont gérées par l'IBAP (Instituto da Biodiversidade e das Areas Protegidas). La présente évaluation s'est concentrée sur les 4 parcs nationaux et l'AP en création ; l'aire marine protégée communautaire des îles Urok n'a pas été incluse.

1) PARC NATIONAL D'ORANGO (inclus dans la réserve de la biosphère Bolama-Bijagós)

Le parc national d'Orango, officiellement créé en décembre 2000, se situe au sud de l'archipel des Bijagós. Il occupe une superficie de 158 235 ha dont 64 000 ha terrestres (la partie marine est définie par la limite de profondeur de 10 m autour des îles). Le parc comprend 5 îles principales habitées (Orango, Orangozinho, Meneque, Canogo et Imbone) et 3 îlots (Adonga, Canoupa et Anhatibe) sans population résidente permanente.

La population totale du parc est d'environ 2200 habitants repartis en 33 villages. La majorité appartient à l'ethnie Bijagó. D'autres groupes ethniques y sont aussi installés, parmi lesquels les pêcheurs Nyominkas issus du Saloum, mais qui représentent moins de 5 % des populations.

Le parc comprend une vaste étendue de mangrove, d'environ 16 000 ha. Ce biotope joue un rôle de premier ordre dans la reproduction de nombreuses espèces de poissons et de coquillages. Dans la partie terrestre, on note la présence de palmiers à huile *Elaeis guineensis* et de savanes arbustives littorales. La faune est diversifiée et

abondante, plus particulièrement dans la partie sud où les populations d'hippopotames (*Hippopotamu-amphibius*) et de crocodiles (*Crocodylus niloticus* et *Crocodylus tetraspis tetraspis*) sont les plus importantes de l'archipel des Bijagós. Le parc est fréquenté aussi par 5 espèces de tortues marines : tortues vertes (*Chelonia mydas*), tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*), tortues olivâtres (*Lepidochelys olivacea*), tortues Caouanne (*Caretta caretta*) et tortues Luth (*Dermodochelys coriacea*).

Il existe aussi d'autres espèces importantes de faune comme : le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus scriptus*), les vervets (*Cercopithecus aethiops*), le dauphin à bosse (*Sousa teuzsii*) et le grand dauphin (*Tursiops truncatus*). Le parc est une zone riche en variétés de poissons et invertébrés, dont plusieurs ont une valeur commerciale. Du point de vue de l'avifaune, le parc d'Orango est d'importance internationale par les colonies d'oiseaux qu'il abrite, de types migrateurs et afro-tropicales. C'est un habitat important du perroquet gris du Gabon (*Psittacus erithacus*), espèce rare et menacée à l'échelle de la sous-région.

2) PARC NATIONAL DE JOÃO VIEIRA-POILAO (inclus dans la réserve de la biosphère Bolama-Bijagós)

Le parc national João Vieira-Poilao, créé en août 2000, se situe au Sud-Est de l'archipel des Bijagós. Il couvre une superficie de 49 500 ha et comprend 4 îles principales (João Vieira,

Cavalos, Meio et Poilão) et 3 îlots ou bancs de sable (Cabras, Aguias et Gaivotas).

Les îles ne sont pas habitées en permanence. Les 4 îles principales sont la propriété

traditionnelle de 4 villages de l'île de Canhabaque qui les utilisent périodiquement pour la culture du riz, la collecte des produits des palmiers à huile ou la célébration de cérémonies religieuses.

Les îles sont recouvertes de forêts de type guinéennes sub-humides. Les palmiers à huile constituent la formation végétale dominante, associée à d'autres espèces arborées, arbustives ou herbacées. On trouve de la mangrove dans la zone intertidale.

Trois espèces de tortues marines fréquentent les plages du parc : la tortue verte, la tortue imbriquée, et la tortue olivâtre. Les études de suivi menées au cours de l'année 2000 et 2001 à Poilão ont permis de dénombrier près de 7000 femelles reproductrices de tortues vertes ; l'île représente ainsi le plus important

site de ponte de cette espèce sur toute la partie orientale de l'atlantique. Le parc abrite également des mammifères marins parmi lesquels deux espèces de dauphins : le dauphin à bosse et le grand dauphin. La faune halieutique du parc est riche et diversifiée. Les espèces de poissons les plus communes dans le parc sont les carangues (*Caranx* sp), les vivaneaux (*Lutjanus* sp) et les requins.

Une communauté importante d'oiseaux piscivores se reproduit dans le parc, particulièrement des Sternes royales (*Sterna maxima*), et caspiennes (*Sterna caspia*). Les Guifettes noires (*Chlidonias niger*) sont particulièrement nombreuses en hivernage. Le Perroquet gris du Gabon, espèce emblématique, est présente dans toutes les forêts des îles du parc.

3) PARC NATUREL DES MANGROVES DU FLEUVE RIO CACHEU

Le parc naturel des mangroves de Cacheu, créé en Décembre 2000, se situe au nord-ouest de la Guinée-Bissau. Il couvre une superficie de 88 615 ha dont 68 % sont recouverts par la mangrove. Ce parc se compose de deux zones distinctes séparées par le fleuve Cacheu, et qui diffèrent entre elles tant du point de vue des caractéristiques écologiques que sociales, culturelles et économiques.

Dans la partie nord, la population est d'environ 7000 habitants repartis dans 27 villages appartenant à six groupes ethniques. La partie sud compte environ 800 habitants regroupés

en 14 villages avec deux groupes ethniques prédominants.

Cette vaste superficie de mangrove, considérée comme la plus grande d'un seul tenant en Afrique de l'ouest, permet d'accueillir un très grand nombre d'oiseaux migrateurs qui viennent hiverner dans la région. Les paysages sont tout aussi remarquables, sans parler des espèces protégées ou rares, tels que l'hippopotame, le lamantin (*Trichechus senegalensis*), les crocodiles, le guib harnaché, les vervets, le dauphin à bosse et le grand dauphin.

4) PARC NATUREL DES LACS DE CUFADA

Le Parc Naturel des Lacs de Cufada est situé dans le sud de la Guinée-Bissau. Il couvre une superficie de 89 000 ha. Il est délimité par deux fleuves, le Rio Grande de Buba au nord et le Rio Corubal au sud, seul fleuve d'eau douce du pays. Le parc renferme un réseau limnique constitué de trois lacs (Bionra, Bedasse et Cufada), et représente ainsi la plus importante réserve d'eau douce de la Guinée-Bissau.

Le lac de Cufada est d'importance majeure sur le plan national car il ne s'assèche jamais ; il est classé comme site Ramsar. Cette étendue d'eau attire de nombreux oiseaux. L'avifaune y est très riche : 203 espèces d'oiseaux dont des

migrateurs ont été répertoriées. On peut observer des pélicans blancs (*Pelecanus rufescens*) provenant du Sénégal et de Mauritanie ainsi que d'autres oiseaux migrateurs venant d'Europe et de l'Arctique. Le lac est riche en faune halieutique, tels les tilapias, qui sont très prisés par les populations locales. De grands mammifères viennent s'abreuver aux lacs (notamment des buffles, *Syncerus caffer*) mais ils se raréfient de plus en plus. Quelques hippopotames sont également présents. On dénombre 54 espèces de mammifères et 11 espèces de reptiles.

Les forêts du parc pâtissent des activités agricoles, notamment les cultures sur brûlis qui dévastent de grandes étendues. Il subsiste malgré cela de vastes forêts en bon état de conservation, ce qui est montré par la forte population de chimpanzés et la présence de deux espèces de colobes (*Colobus sp.*).

Les fleuves Rio Grande de Buba et le Rio Corubal se trouvent dans une zone de transition régionale guineo-soudano-congolaise. Ils présentent des caractéristiques écologiques très différentes. Ils sont tous deux très riches du point de vue de la faune aquatique qu'ils abritent et des espèces rares qui les fréquentent, et notamment le lamantin.

5) MATAS DE CANTANHEZ (EN VOIE DE CREATION)

L'aire protégée (AP) des Matas de Cantanhez, localisée dans la région de Tombali au sud-ouest du pays, est en cours de classification. Elle couvre 105 767 ha (la réserve de chasse de la forêt de Cantanhez est déjà protégée par décret depuis 1980).

Deux bras de mer, le Rio Cumbija et du Rio Cacine, remontent loin dans les terres. L'amplitude des marées y est très importante et peut atteindre 6 mètres. Il s'agit d'un macro-écosystème d'origine forestière qui se prolonge vers l'est, en République de Guinée. La végétation dominante est la forêt primaire sèche et subhumide.

L'AP est riche en grand gibier. Une des espèces les plus importantes de cette région est le chimpanzé. On y rencontre également des espèces rares comme le colobe noir et blanc, la mangouste rouge, l'éléphant, le léopard. On peut également y voir des dauphins et des lamantins.

La flore comprend 615 espèces de plantes vasculaires dont 577 espèces d'angiospermes et 8 espèces de ptéridophytes. Le problème relatif au milieu physique de ces deux fleuves concerne l'existence d'importantes étendues de terres qui sont occupées et défrichées par les « Ponteiros » (grands propriétaires fermiers). Lorsqu'ils sont abandonnées, les sols sont exposés au lessivage et à l'érosion, ce qui déclenche le processus de savanisation.

La densité de population est de 9,6 habitants au kilomètre carré, soit l'une des plus faibles densités du pays. Elle est en croissance actuellement.

De nombreuses espèces d'oiseaux se partagent les niches écologiques de la strate arborée (touracos, rolliers, calaos...) ; d'autres, migratrices, fréquentent le littoral et nichent sur les îles de l'estuaire. L'île de Cantanai abrite une grande colonie de pélicans gris ; les forêts quant à elles renferment une espèce rare : le calao à casque jaune.

La région est considérée comme le grenier du pays. De grandes rizières de mangrove sont exploitées par les Ballante. Environ 20 000 personnes habitent la région (18 habitants/km²) et la population est certainement en hausse (le dernier recensement date de 1991). La pêche est une activité importante, les pêcheurs de la Guinée (Conakry) venant pêcher dans les estuaires. Les allochtones exploitent les palétuviers. Les surfaces défrichées empiètent de plus en plus sur la forêt, ce qui entraîne une dégradation progressive de l'écosystème forestier.

DEROULEMENT ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'évaluation s'est déroulée au cours d'un atelier de deux jours, qui s'est tenu à Bissau les 22 et 23 mars 2007. La liste des participants est présentée dans le tableau ci-après.

Nom	Institution	Fonction
Alfredo Simão DA SILVA	IBAP	Directeur
António DA SILVA	Parc national d'Orango	Directeur
Castro BARBOSA	Parc national de João Vieira e Poilão	Directeur
Cristina SILVA SCHWARZ	IBAP	Coordinatrice scientifique espèces et biodiversité
Domingos ALVES JÚNIOR	Parc national d'Orango	Chef des gardes et responsable de la surveillance
Fernando BIAG	Parc national du rio Cacheu	Directeur
Honório FERNANDES PEREIRA	Parc national de Cufada	Directeur
João PEREIRA	Parc national de João Vieira e Poilão	Chef des gardes et responsable de la surveillance
João SOUSA CORDEIRO	Réserve de Biosphère de l'archipel Bolama-Bijagó	Coordonnateur
Justino BIAI	IBAP	Coordonnateur des programmes
Justo NADUM	Parc national de Cufada	Chef des gardes et responsable de la surveillance
Numo Coba GOMES	Parc national de Cacheu	Chef des gardes et responsable de la surveillance
Paul INSALI	Global Environment Fund	Responsable composante pêche
Julio SUAREZ	Groupeement de planification côtière	Coordonnateur

L'équipe d'évaluation était composée de :

- Charlotte KARIBUHOYE (FIBA/PRCM)
- Alkaly DOUMBOUYA (Centre national des Sciences Halieutiques de Boussoua, Guinée)
- Jacques SOMDA (UICN/bureau national pour la Guinée Bissau)
- Geoffroy MAUVAIS (UICN/BRAO, programme aires protégées)

Aurélie VIEILLEFOSSE (UICN/BRAO) a contribué au traitement et à l'analyse des données collectées.

La méthodologie employée est celle développée par le World Wide Fund (WWF) : méthode d'évaluation rapide et d'établissement des priorités de gestion des aires protégées (RAPPAM). Elle se fonde sur le cadre d'évaluation mis au point par la Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP). Elle offre aux décideurs un outil leur permettant d'évaluer rapidement l'efficacité générale de la gestion des aires protégées dans un pays ou une région en particulier, pour ensuite pouvoir prendre les décisions *ad hoc* pour améliorer les pratiques de gestion.

La Méthodologie RAPPAM permet de :

- identifier les forces et les faiblesses de la gestion des AP,
- analyser l'étendue, la gravité, la prévalence et la distribution de toute une variété de menaces et de pressions,

- identifier les aires où l'importance et la vulnérabilité écologiques et sociales sont élevées,
- indiquer l'urgence et la priorité à accorder à la conservation d'aires protégées particulières,
- aider au développement et à l'établissement des priorités des interventions politiques appropriées et des étapes de suivi, pour augmenter l'efficacité de la gestion des aires protégées.

La Méthodologie RAPPAM comprend cinq étapes :

- Étape 1 : déterminer l'étendue de l'évaluation
- Étape 2 : évaluer les informations existantes pour chaque aire protégée
- Étape 3 : administrer le Questionnaire d'évaluation rapide
- Étape 4 : analyser les résultats
- Étape 5 : identifier les étapes suivantes et les recommandations.

Les informations détaillées relatives à cette méthode d'évaluation sont disponibles sur le site : www.panda.org/parkassessment

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du programme régional d'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées développé conjointement par l'UICN/BRAO (Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest) et par la FIBA (Fondation internationale pour le banc d'Arguin).

Plus d'information sur ces deux partenaires : www.iucn.org/brao et www.fibarguin.org

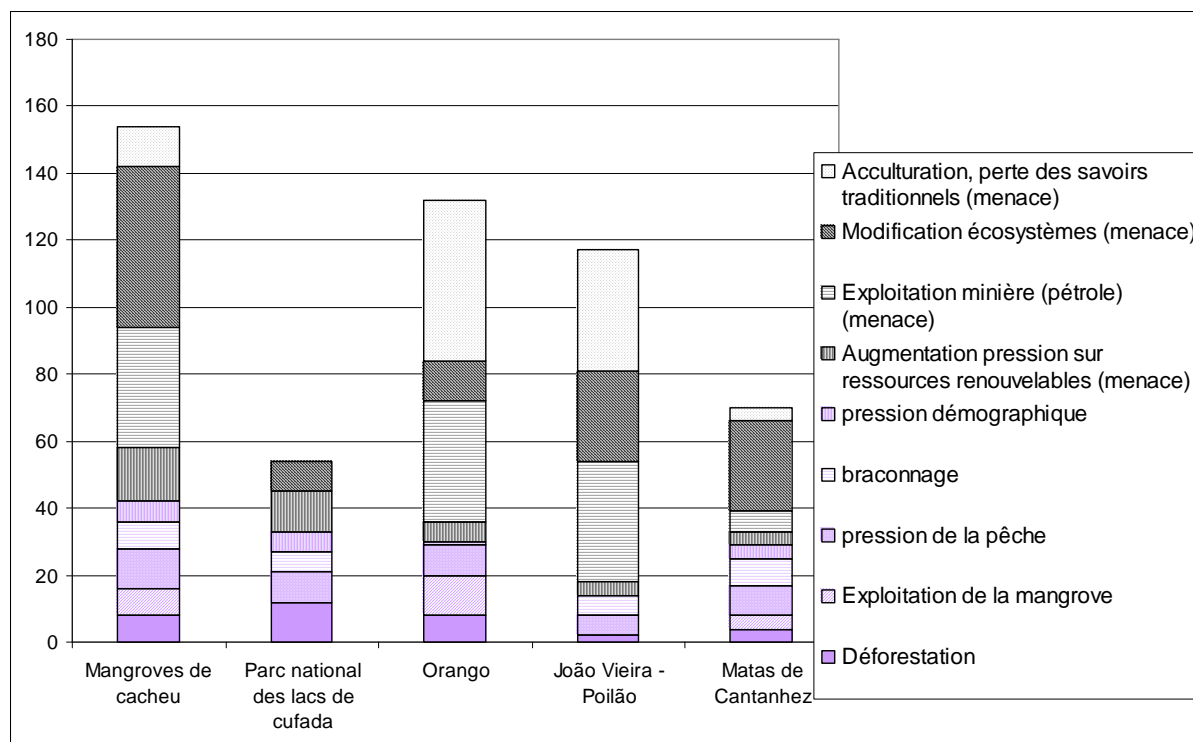
Cette évaluation a reçu le soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères français, Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (DGCID)

RESULTATS ET ANALYSE

Note : chaque pression peut avoir un score compris entre 1 et 64. Le résultat est égal à la multiplication de l'ampleur (localisée à partout) par l'impact (peu sévère à très sévère) et la durée (court à très long terme). Ce n'est donc pas une échelle linéaire. Un score entre 1-3 est faible, entre 4-9 modéré, entre 12-24 élevé et entre 27-64 sévère.

MENACES ET PRESSION

Globalement, il apparaît que les 5 aires protégées sont actuellement soumises à **des pressions¹ relativement modérées** (pressions actuelles en violet dans le graphe ci-dessous), ce qui s'explique essentiellement par leur accès difficile, et la faible densité des populations résidentes (tous les parcs sont habités). Néanmoins, il existe des **inquiétudes fortes sur l'avenir** (menaces² en noir dans le graphe ci-dessous). En particulier, les gestionnaires des parcs signalent des projets d'exploitation minière, mais aussi de fortes migrations de population provoquées par les conflits dans les pays voisins. Ces menaces pourraient remettre en cause la situation présente.

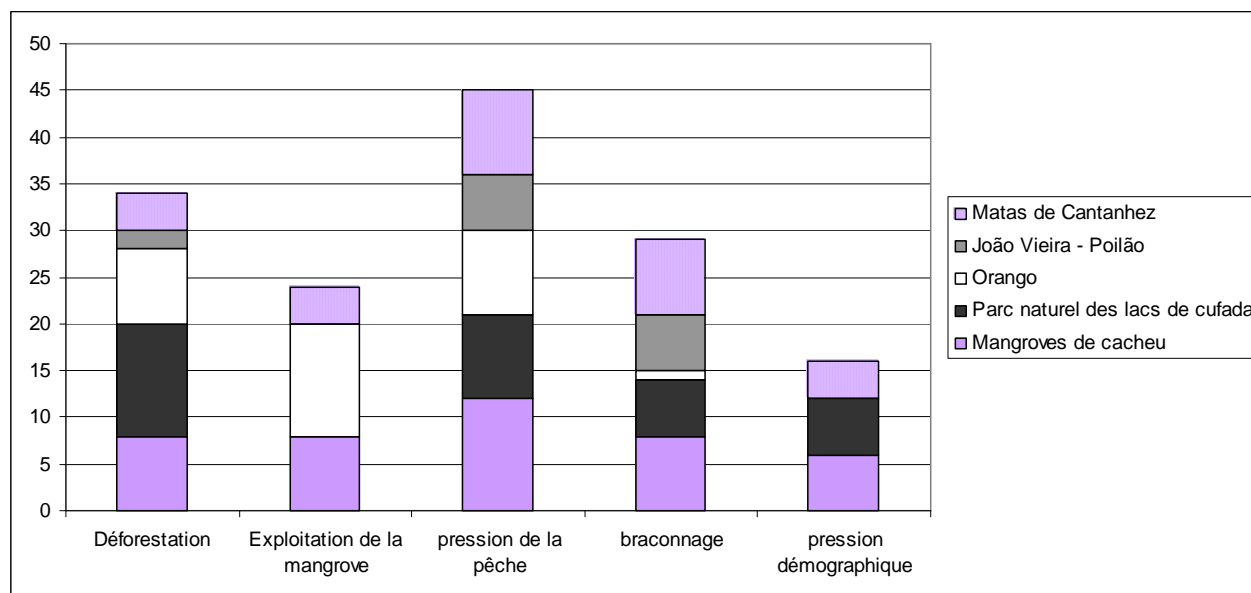


¹ Les pressions sont les forces, les activités ou les événements qui ont déjà eu un impact préjudiciable sur l'intégrité de l'aire protégée (c.-à-d. qui ont diminué la diversité biologique, inhibé la capacité de régénération, et/ou appauvri les ressources naturelles de l'aire protégée).

² Les menaces sont des pressions potentielles ou imminentes qui ont déjà ou qui risquent d'avoir un impact préjudiciable à l'avenir.

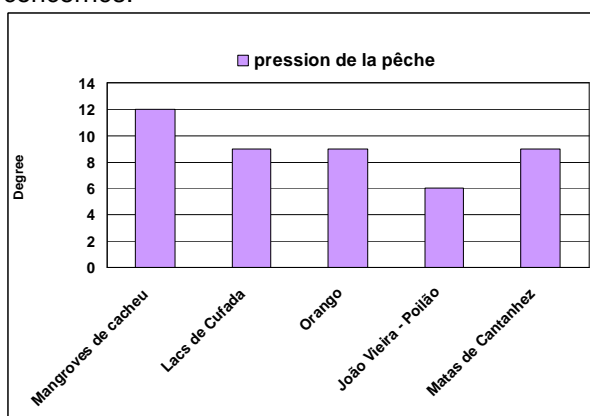
A - PRESSIONS

Actuellement, les principales pressions identifiées dans les parcs sont la pêche, la déforestation, le braconnage, l'exploitation de la mangrove, et la démographie croissante. Le graphe ci-dessous indique leur intensité selon les parcs.



Pression de la pêche

La plus forte pression sur l'ensemble de la zone est celle de la pêche. Tous les parcs sont concernés.



- i) A Cacheu, la pêche illégale est le fait de pêcheurs nationaux et de migrants et le nombre de pêcheurs semble augmenter. Des fabriques de glace se sont installées en périphérie du parc. La pêche cible principalement une espèce (Barracuda) et a lieu dans les zones de reproduction. Il y a aussi des captures accessoires de requins.
- ii) A Cantanhez, la pression de pêche est forte sur le fleuve Cacine, en augmentation. La

pêche est ciblée sur l'Ethmalose, et il y a beaucoup de prélèvements des juvéniles par utilisation de filets à petites mailles.

iii) Les pêcheurs utilisent des filets monofilaments à Cantanhez, Orango et à Cufada.

iv) A Orango, bien que tous les campements de pêche ont été démantelés, on observe encore des incursions des pêcheurs venant de campements situés sur les îles voisines, notamment Uno. Des captures accessoires de tortues et de crocodiles sont signalées.

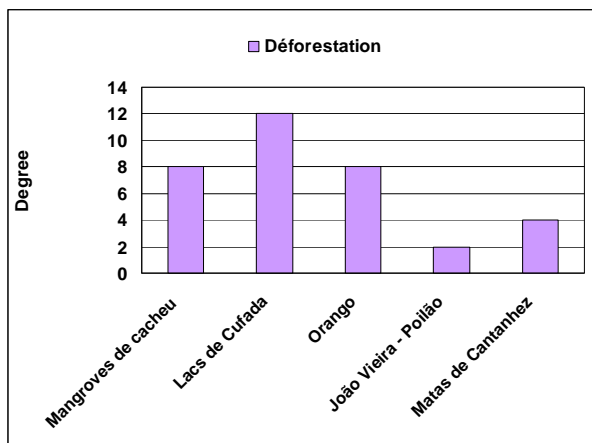
v) A Cufada, on observe une augmentation du nombre de pêcheurs et le non respect de la réglementation sur le Rio Grande de Buba.

vi) A João Vieira-Poilão également, on signale une augmentation du nombre d'engins de pêche. Des campements de pêcheurs migrants tentent de s'implanter et il existe une pêche accessoire de tortues et requins.

Déforestation

La déforestation est surtout un problème à Cufada et à Cacheu.

i) A Cufada, l'agriculture itinérante, les fermes agricoles (anacardiens surtout), la fabrication des pirogues, la production de charbon, et l'exploitation de rônier sont autant de facteurs de déforestation du plateau.

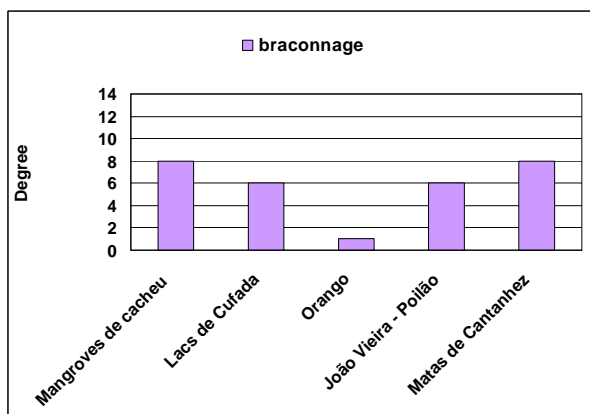


ii) A Cacheu, les causes sont similaires : agriculture, production de charbon, coupe de rôniers. Il y a aussi des plantations d'anacardiens à l'intérieur du parc et l'exploitation de palmiers à huile pour confectionner des balais.

iii) A Orango, la déforestation est seulement le fait de l'agriculture de subsistance, il y a très peu de plantations commerciales. Dans le passé elle a été surtout orientée vers la coupe de mangrove dans les campements de pêche illégaux, aujourd'hui démantelés.

Braconnage

Le braconnage est un problème signalé partout, bien que moins important sur le parc d'Orango (capture de tortues surtout).



i) A João Vieira, il y a des captures de tortues sur les plages et de perroquets gris dans les forêts.

ii) A Cacheu, le braconnage est à la fois le fait des jeunes résidents (zone sud) et des étrangers (zone nord : surtout les rebelles venus de Casamance). Sont aussi responsables les camps militaires autour du parc (bataillon de Cantchungo).

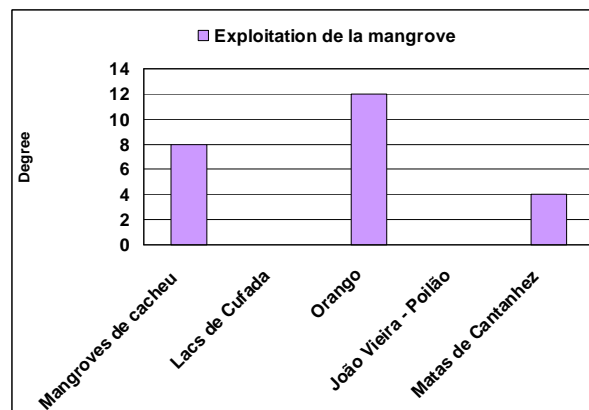
iii) A Cufada, le nombre de braconniers est en croissance ; ceux-ci rentrent essentiellement par voie maritime ou par les rivières. Ils utilisent différents types de pièges. Il y a aussi

des infrastructures militaires dans la périphérie du parc.

iv) A Cantanhez, le braconnage reste mal connu mais semble en augmentation.

Exploitation de la mangrove

L'exploitation de la mangrove est un problème à Orango, à Cacheu et à Cantanhez. Elle y est exploitée pour la construction de pirogues et de cases, la riziculture, les clôtures, le fumage du poisson...



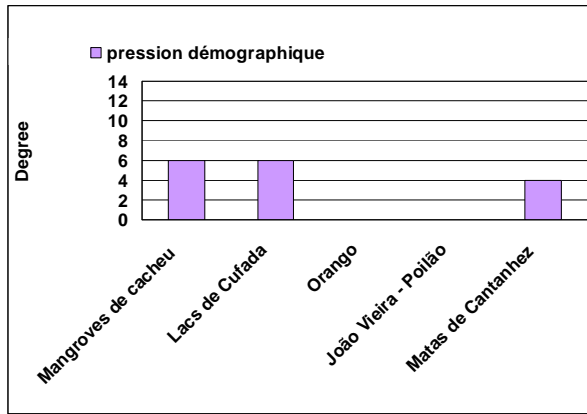
Pression démographique

La démographie pose problème essentiellement à Cacheu, Cantanhez et Cufada, c'est à dire sur le continent. Les parcs insulaires ne sont pas concernés par cette pression.

i) A Cacheu, il y a un accroissement de la population dû à des mouvements locaux, notamment suite aux conflits des années passées. Cela a provoqué la création de nouveaux villages autour du parc. Il y a eu aussi une multiplication des infrastructures et des campements touristiques.

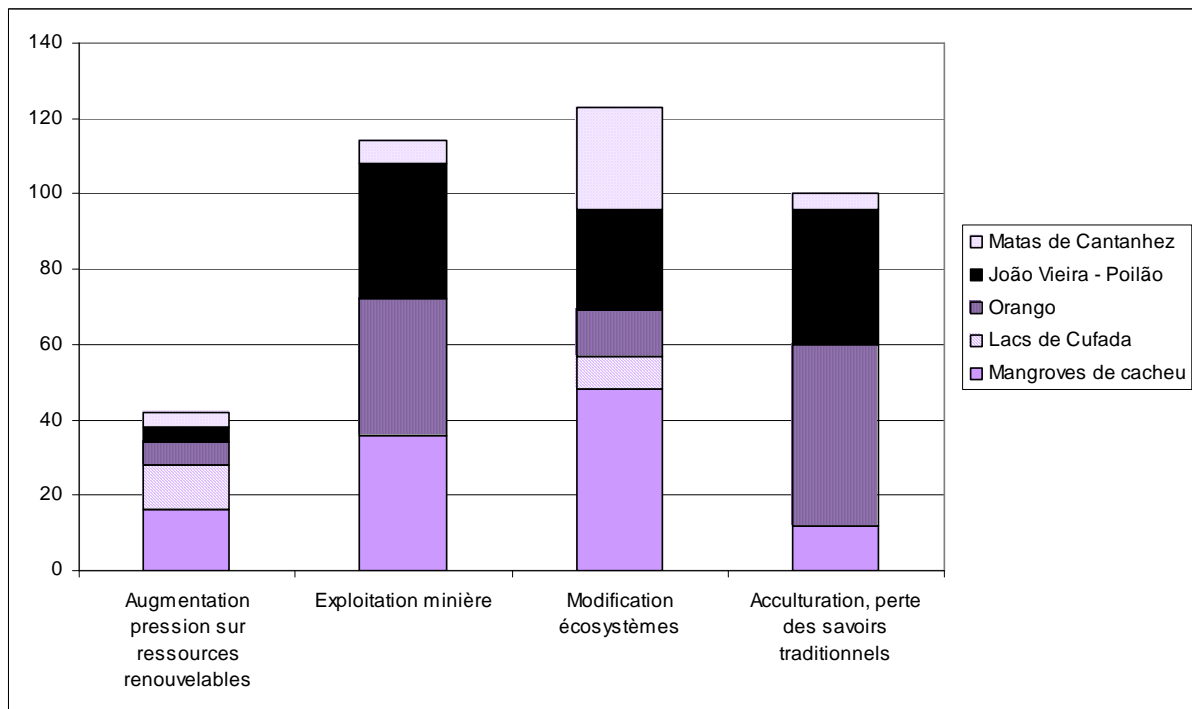
ii) A Cufada, la population est en croissance car une piste entre les deux villes qui se trouvent dans la périphérie du parc a été créée, ouvrant ainsi un front pionnier. Il faut signaler la création de nouveaux villages dans les corridors de faune.

iii) A Cantanhez, il existe déjà 134 villages répertoriés.



B - MENACES

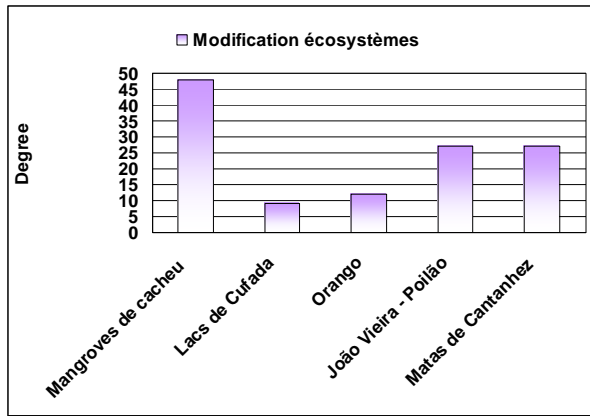
Les principales menaces identifiées sont la modification des écosystèmes, l'exploitation minière, la perte des savoirs traditionnels et l'augmentation de la pression sur les ressources renouvelables. On observe que si les pressions actuelles sont modérées, les gestionnaires estiment que **des menaces plus importantes pèsent sur les AP.**



Modifications des écosystèmes

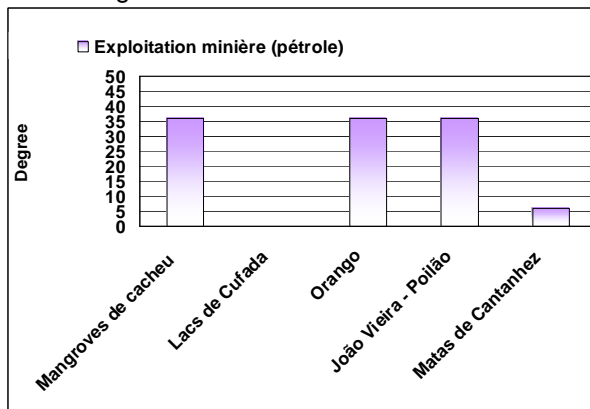
Les zones les plus exposées sont celles de Cacheu et de Cantanhez. Il y a des risques de dégradation des habitats suite aux changements climatiques et à la sécheresse, à la pollution des eaux, à cause de l'exploitation minière, de l'érosion et de l'appauvrissement des sols, à la sédimentation et à l'ensablement, et enfin au développement des infrastructures. La monoculture de l'anacardier se développe et réduit la biodiversité. Les risques potentiels

sont les mêmes à Cufada mais avec moins d'acuité, sauf en ce qui concerne le développement de l'anacardier. A João Vieira, les plus grandes menaces sont la pollution de l'eau (d'origine hauturière et venant souiller les plages) et l'érosion côtière. Ce dernier point est aussi un problème à Orango.



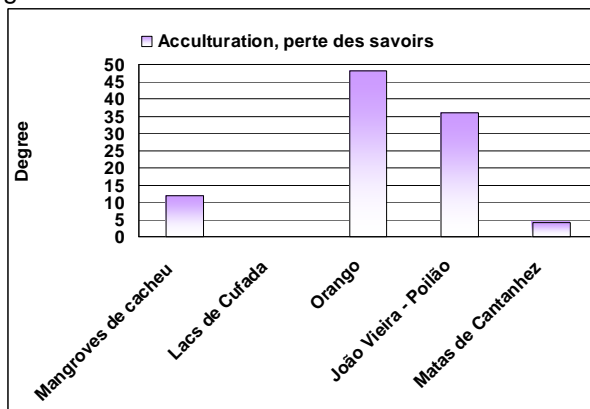
Augmentation de la pression par l'exploitation minière

L'autre principale menace est liée à l'exploitation et/ou au transport de pétrole : la question se pose à João Vieira, Orango et Cacheu. Il y a aussi de l'exploitation de phosphate et de bauxite (Cacheu). A Cantanhez, l'exploitation de bauxite en Guinée proche pourrait avoir des impacts au travers du fleuve Cogan.



Acculturation et perte des modes traditionnels de gestion des ressources naturelles

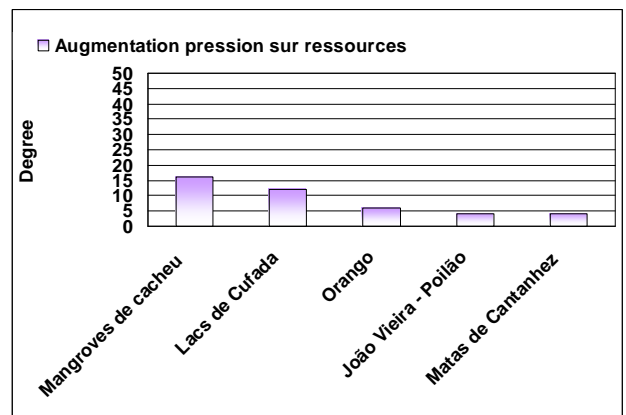
Il s'agit là plutôt d'une menace sur les parcs insulaires, où les valeurs culturelles sont demeurées très fortes en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles.



Les principaux risques sont identifiés à Orango : accès incontrôlé des sites sacrés, augmentation du tourisme, installation de pêcheurs migrants, pêche des requins pour les ailerons du fait d'une demande internationale croissante... A João Vieira-Poilão, les risques sont liés à l'accroissement du tourisme, aux migrations et plus généralement à la disparition des coutumes (bien que ce parc comporte la communauté sans doute la plus conservatrice de ses coutumes dans l'Archipel).

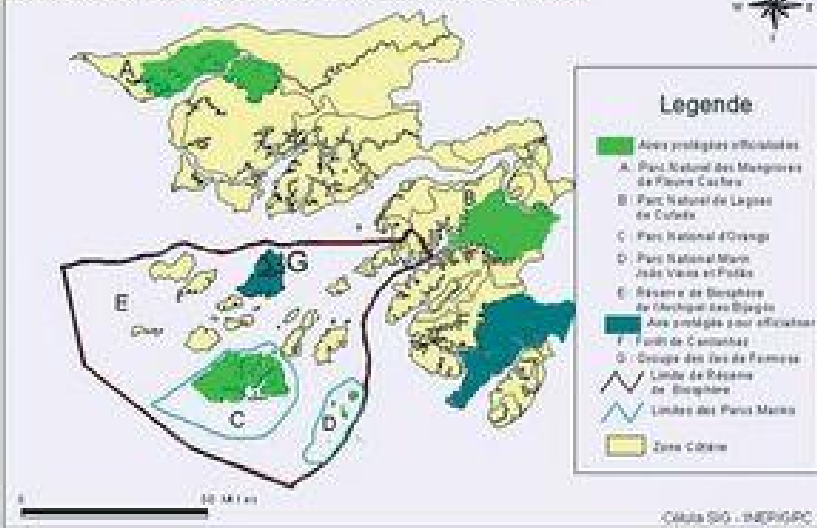
Augmentation de la pression sur les ressources naturelles

L'augmentation de la pression sur les ressources naturelles n'est pas une menace considérée comme très importante. Elle se caractérise à Cacheu et Cufada par le risque de disparition de couloirs de migration, par l'augmentation de la pauvreté, du nombre de conflits entre les communautés humaines et les animaux et de la pression de la pêche artisanale. A Orango, elle aboutit à un accroissement des problèmes entre les populations et les hippopotames, et il y a aussi la question des pêcheurs migrants.





Aires protégées de la zone côtière de la Guinée-Bissau



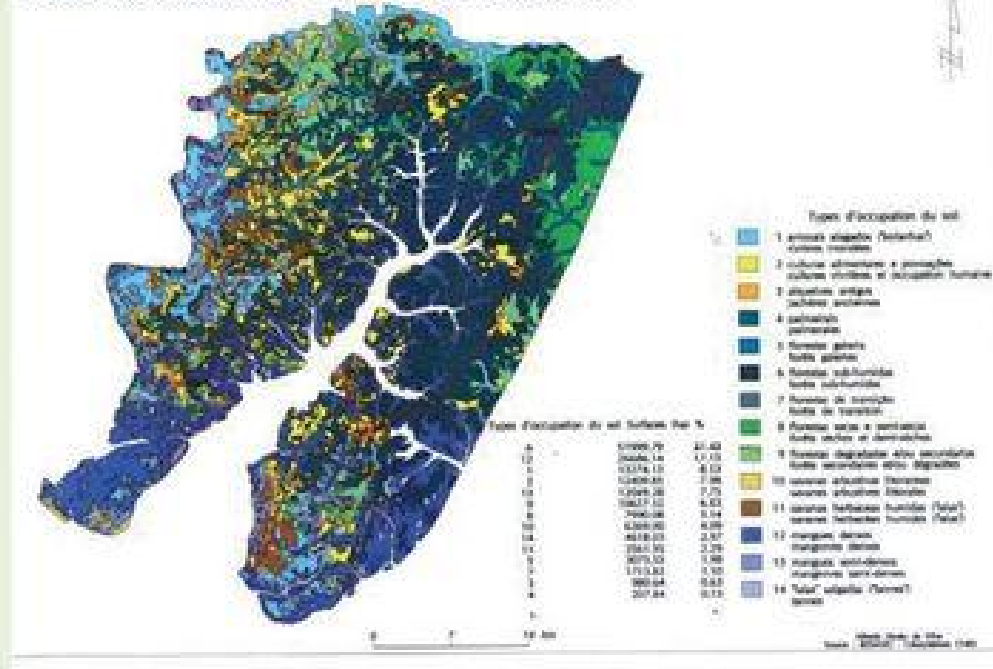
Parque Natural das Lagoas de Cufes



Parc National Marin des Iles



Matas de Cantanhez / Forêts de Cantanhez



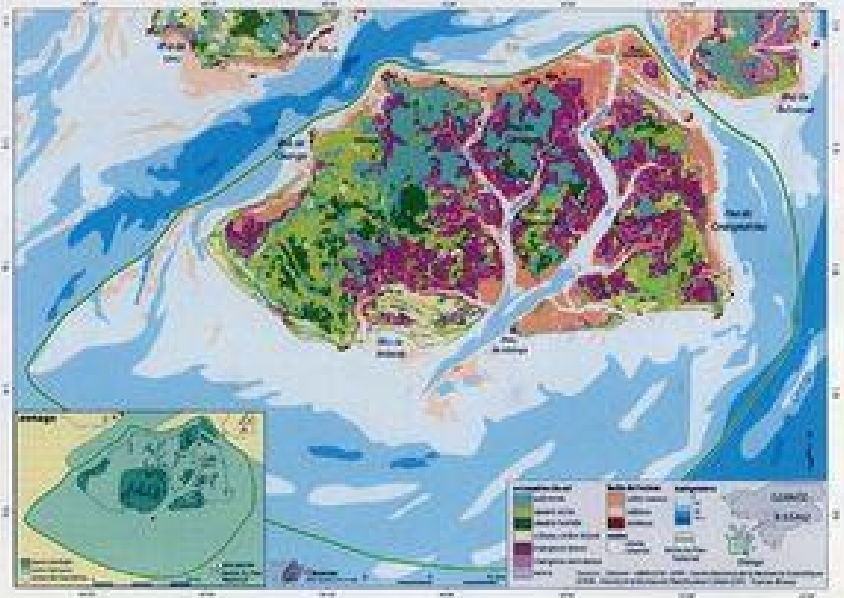
Cufada



- Rio
- Delimitação
- Panapão
- Palmeiras
- Floresta Sub-húmida
- Floresta seca e semi-seca
- Floresta degradada
- Savanas herbáceas húmidas
- Mangal
- Tanque

Cálculo SIG - INEP/GPC

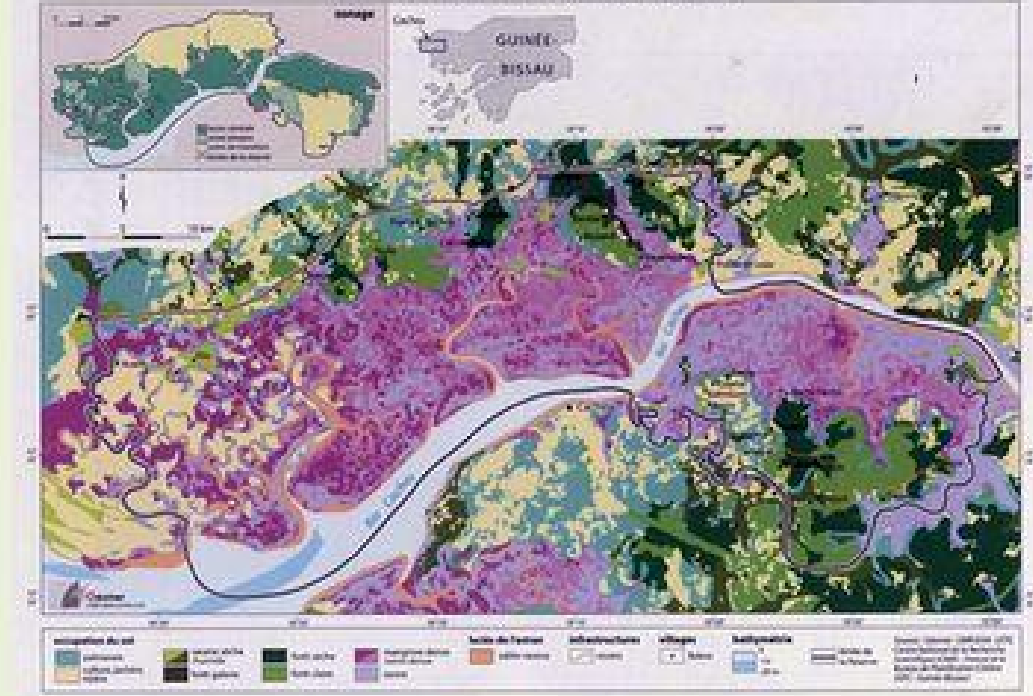
PARQUE NACIONAL DE ORONGO



Ilhas de João Vieira et Poilão



PARQUE NATURAL EM TERRAFIM DO RIO CACHIU





CONTEXTE

Il y avait quatre réponses possibles à cette partie du questionnaire : oui = 5, plutôt oui = 3, plutôt non = 1 et non = 0. Un score de 5 ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a aucun problème et un score de 0 n'indique pas un échec total.

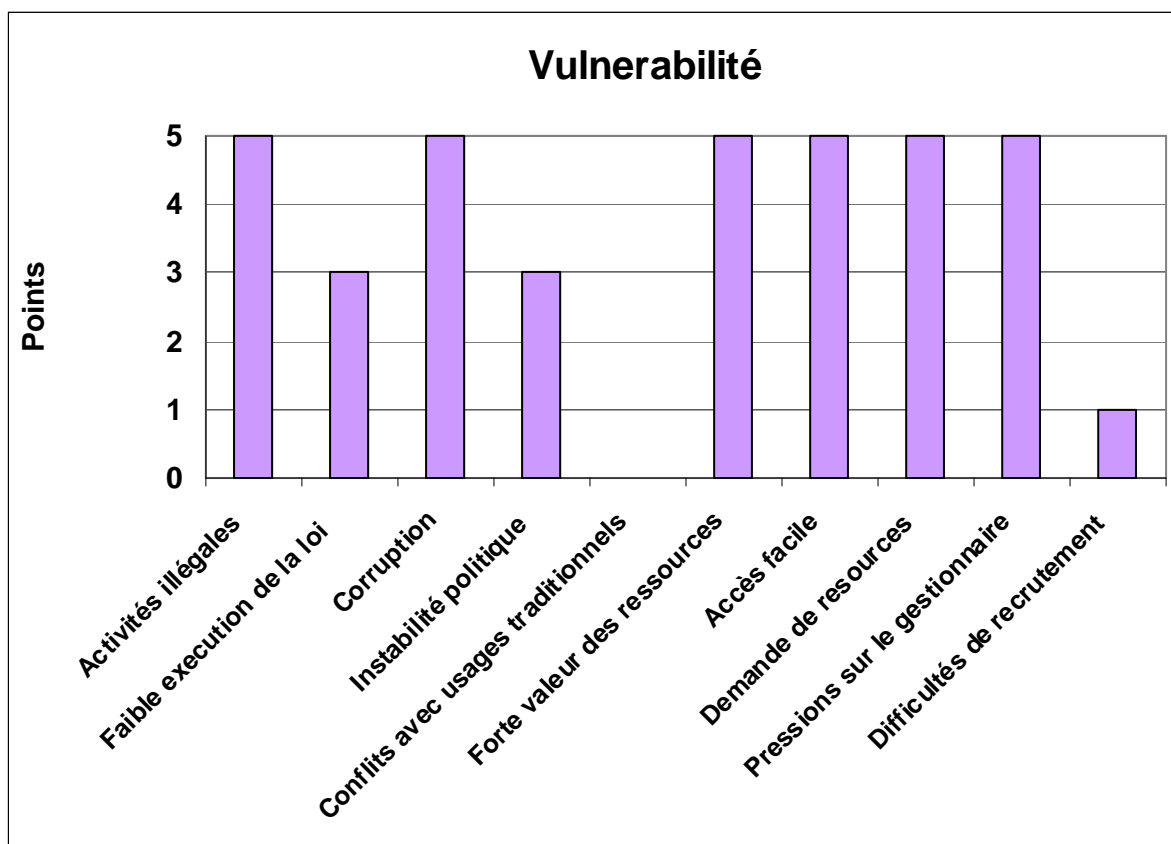
IMPORTANCE ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DES PARCS

L'ensemble des parcs de Guinée Bissau est crédité d'une haute valeur écologique : les écosystèmes protégés sont représentatifs des différents milieux rencontrés dans le pays, abritent des populations viables des espèces les plus menacées et jouent un rôle majeur pour leur conservation. Seule l'endémicité éventuelle d'espèces (sur les îles par exemple) n'est pas documentée à l'heure actuelle.

Si les parcs ne sont pas des sources importantes d'emplois directs, leur contribution au bien-être des populations, dans et autour de leurs limites, est essentielle (utilisation durable des ressources, services environnementaux, valeurs récréative, culturelle, spirituelle ou historique) et confère à tous les parcs une haute valeur socio-économique.

VULNERABILITE

Le degré de vulnérabilité est sensiblement le même sur tous les parcs et plutôt considéré comme moyen à élevé. Les gestionnaires identifient les mêmes difficultés : les problèmes liés à la mauvaise gouvernance (activités illégales, corruption, gestionnaires sous pression...) et à la forte pression sur les ressources des parcs : elles ont une forte valeur, il existe une demande, et l'accès est relativement facile.



Les points saillants concernant la vulnérabilité des AP sont :

Les activités illégales à l'intérieur des AP sont difficiles à surveiller :

i) A Orango, le parc est de grande taille, les îlots sont éloignés et il est difficile de circuler entre les îles.

ii) A Cacheu, la diversité des écosystèmes du parc (parties terrestres, fluviales et maritimes) rend le contrôle plus difficile, tout comme à Cufada.

iii) A João Vieira-Poilão et Orango, les activités illégales sont pratiquées surtout la nuit.

Partout sont signalées la corruption, à l'échelle de tout le pays, et la difficulté de faire aboutir les procédures réglementaires. Les pressions sur les gestionnaires pour obtenir des autorisations d'exploitation des ressources ou contourner la réglementation sont également mentionnées.

Le pays et la sous-région en général connaissent une certaine instabilité politique :

i) A Orango, il y a eu des réfugiés de Sierra Leone tandis qu'à João Vieira-Poilão, il a des réfugiés du Liberia, et de la Sierra Leone (essentiellement sur l'île de Canhabaque, propriétaire traditionnel des îles du parc).

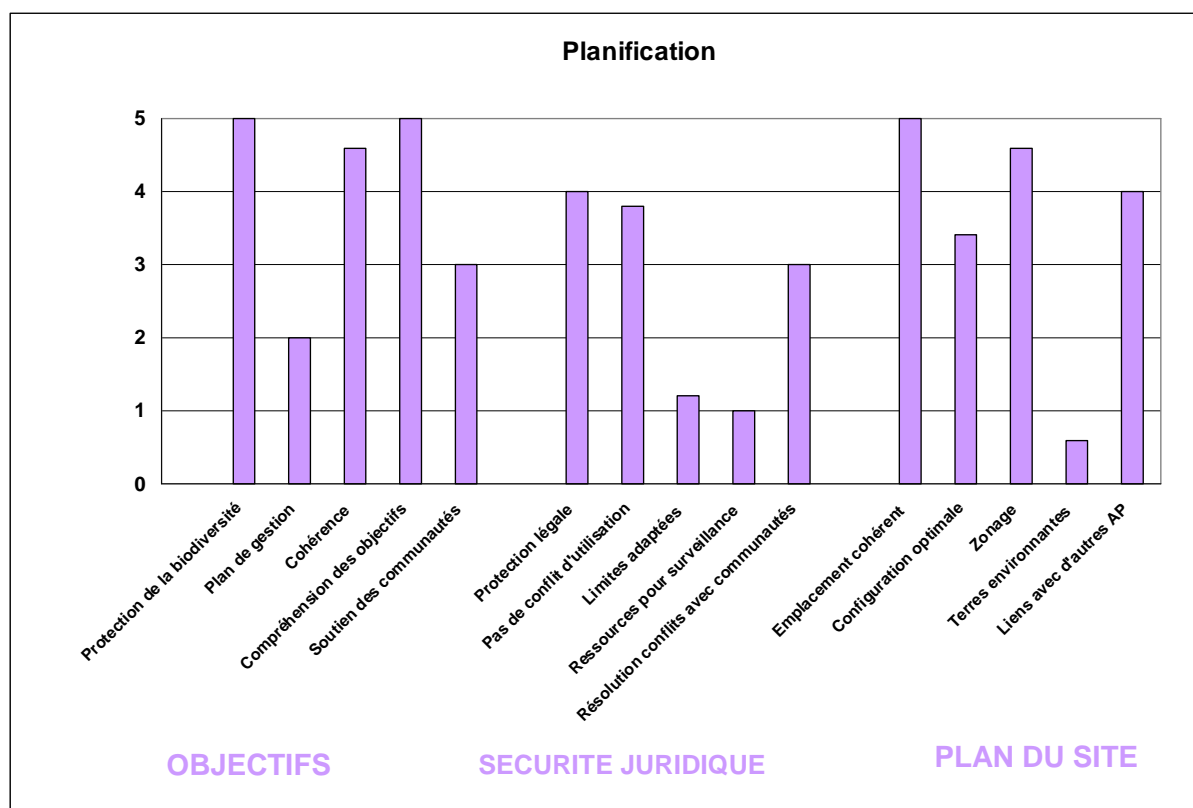
ii) Le parc de Cacheu est touché par le conflit en Casamance.

iii) La Guinée-Bissau vit une certaine instabilité institutionnelle chronique.

Les ressources des parcs, ressources halieutiques mais aussi le bois, la faune, ont une valeur élevée : à João Vieira-Poilão, le poisson est prisé ; à Cacheu, ce sont les crevettes qui sont recherchées. Partout, l'accès par voie maritime est facile. La demande pour les ressources vulnérables est forte dans tous les parcs. A Orango, cela concerne surtout les poissons et les requins.

EFFICACITE DE LA GESTION

CONCEPTION (OBJECTIFS ET PLANIFICATION)



Objectifs

Il n'y a pas encore de plan de gestion dans les parcs de Cufada et Cacheu. Le parc de Cantanhez n'étant pas encore officiellement créé, il n'a pas de plan de gestion également.

Dans tous les parcs, les objectifs des AP incluent la protection et le maintien de la biodiversité. Des objectifs spécifiques à la biodiversité sont définis dans les plans de gestion, pour les parcs qui en ont.

Les méthodes de gestion sont en général conformes aux objectifs des AP et le personnel des parcs, dans son ensemble, est bien informé des objectifs et de la réglementation. Le soutien des communautés locales est bien développé dans tous les parcs.

Sécurité juridique

Tous les parcs ont été créés et officialisés par la loi en 2000. Seul le parc de Cantanhez est encore en cours de reconnaissance.

Il n'y a pas de problèmes concernant la propriété foncière à Cacheu et Cantanhez. Néanmoins, il faut signaler à João Vieira-Poilão des conflits entre les communautés du village traditionnellement propriétaire de l'île de Joao Vieira et un opérateur touristique. A Orango, il y a des prêts de terrains aux migrants, ce qui est en opposition avec la loi foncière bissau-guinéenne. Enfin, à Cacheu, des ventes de terres à des « étrangers » à l'intérieur du parc sont signalées.

Les limites des parcs sont pertinentes à Cufada et à Orango, elles le sont moins dans les autres parcs (voir la réponse détaillée dans la rubrique suivante). A Orango, il n'y a pas de balisage de la zone maritime (c'est le cas aussi à Joao Vieira), mais il existe un zonage terrestre.

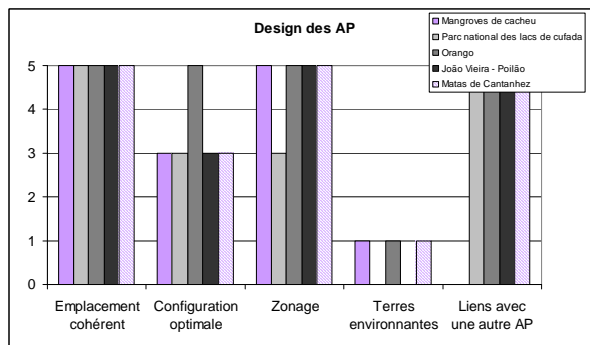
Tous les directeurs de parcs jugent leurs ressources insuffisantes pour assurer pleinement leurs fonctions de surveillance. Ainsi, à Orango, le parc est très grand, couvre plusieurs îles et les ressources financières ne sont pas suffisantes pour tout surveiller. A

Cacheu, ou encore à João Vieira-Poilão, le même problème est évoqué.

Les éventuels conflits avec la communauté locale sont résolus de façon plutôt équitable et efficace. Par exemple, à Orango, des initiatives locales sont développées avec les villageois les plus touchés par les conflits avec les hippopotames.

Design des AP

Cette partie vise à évaluer si le plan et la configuration des AP optimisent la conservation de la biodiversité.



L'emplacement de tous les parcs est conforme aux objectifs des AP en Guinée Bissau. Le parc d'Orango englobe tous les îlots et les bras d'eau entre eux. En revanche, à Cacheu, des parties de mangrove ne sont pas incluses dans les limites du parc. A Cantanhez, il y a des débats autour de l'inclusion de la zone de mangroves, qui est contiguë, à partir du Rio Cacine. Néanmoins, il n'est pas certain que les

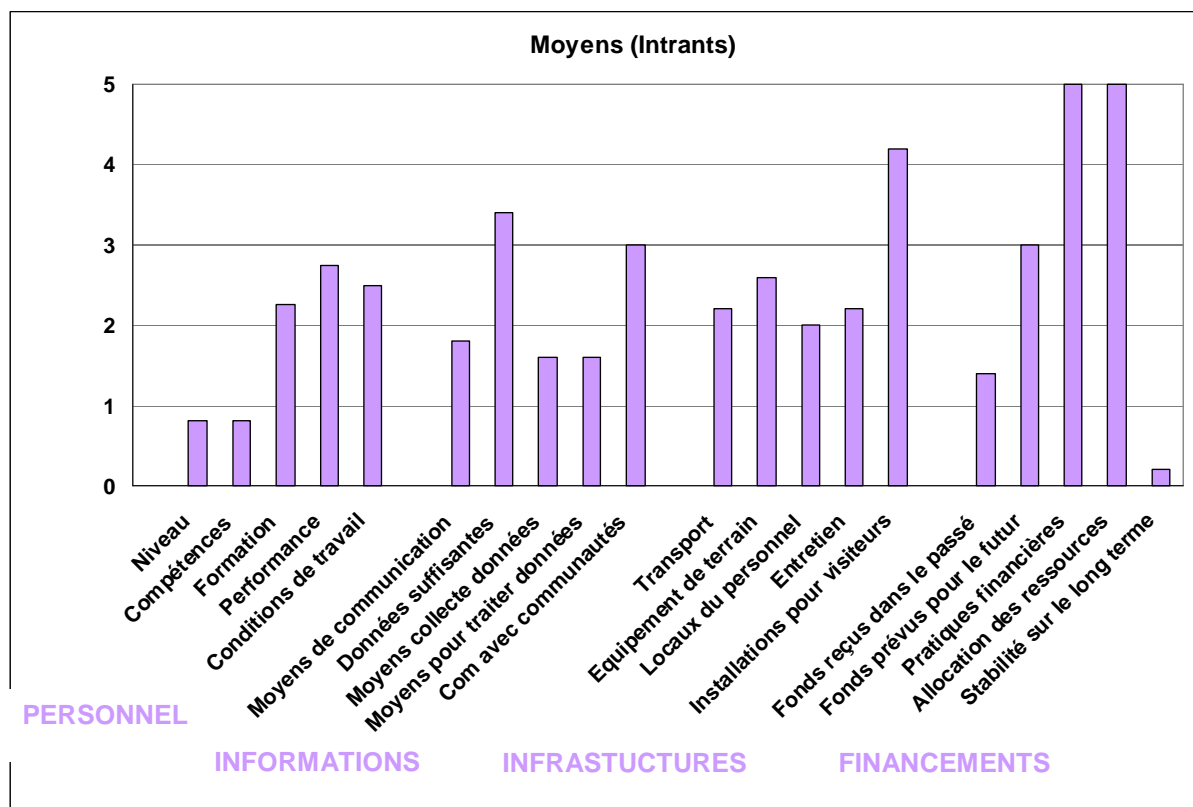
moyens existeraient pour la surveillance effective d'une étendue alors plus grande. A Cufada, le parc a une extension énorme avec les zones forestières autour des 3 lacs principaux. La zone forestière est soumise à une pression de l'agriculture itinérante. A João Vieira-Poilão, d'importants bancs de sable sont en dehors des limites de l'AP.

Le système de zonage des parcs est, lui aussi, adapté aux objectifs. A Orango, tous les écosystèmes importants sont inclus dans le parc. A João Vieira-Poilão, une réflexion est en cours sur l'utilité de réaménager les limites du parc pour tenir compte des limites naturelles. A Cufada, il est prévu la réalisation d'un nouveau zonage du parc pour l'adapter à la réalité sur terrain.

L'utilisation des terres/espaces environnants est problématique dans tous les parcs. A João Vieira-Poilão, il existe des activités dans les limites mêmes de l'AP. A Orango, il y a des pêcheurs touristiques tout autour du parc, jusqu'aux limites, voire à l'intérieur. A Cacheu, il y a de l'agriculture itinérante, et de la déforestation.

Enfin, il faut souligner que les différents parcs sont bien reliés entre eux puisque Cantanhez et Cufada sont reliés (couloir de faune), João Vieira est « connecté » à Cantanhez et Orango. Et puis ce dernier est aussi relié à l'AMP communautaire des îles de Urok (Formosa).

MOYENS (INTRANTS)



Personnel

Le personnel a des compétences qu'il juge lui-même encore limitées, mais a accès à la formation. Il semble néanmoins qu'il y ait plus de besoins à Cacheu.

Globalement, le nombre d'employés est jugé insuffisant dans tous les parcs, excepté à Orango. A Orango, il y a 12 employés, à Cacheu, il y a 6 gardes et 1 directeur, à João Vieira-Poilão, il y a 4 gardes, 1 moniteur et 1 directeur et à Cufada, il n'existe que 7 gardes et un directeur pour une surface énorme.

Les compétences sont jugées insuffisantes : par exemple, à Orango ou à João Vieira-Poilão, seuls les conservateurs ont une formation supérieure, tandis qu'à Cacheu, il y a 1 technicien supérieur, 1 technicien moyen, 1 BTU, et le reste a arrêté les études après l'école primaire.

Des formations existent dans les différents parcs, notamment à Orango et à João Vieira, où le personnel est entraîné à la surveillance, au suivi de la faune etc. A Cufada, il est organisé chaque mois des sessions de formation interne par le directeur du Parc.

A l'inverse, à Cacheu, les formations sont trop peu nombreuses, mais il y a néanmoins des visites d'échanges entre AP et des réunions de travail.

Les performances du personnel par rapport aux objectifs sont régulièrement évaluées. La situation est satisfaisante à Cufada et Orango. Dans ce dernier parc, il y a des réunions mensuelles du staff, pour un suivi du plan de travail de chaque employé. A Cacheu, réunir les gardes venant des zones éloignées semble poser des difficultés logistiques.

Les conditions d'emploi dans les parcs sont considérées comme bonnes à Orango, João Vieira-Poilão et Cufada. A Orango, la situation s'est améliorée mais il demeure des problèmes de communication dans le parc et avec le siège. A João Vieira-Poilão, l'île où se trouve le siège du parc est uniquement habitée par le personnel de l'AP ; les conditions de vie (isolement notamment) sont cependant rudes. A Cacheu, si les conditions de vie sont difficiles comme partout à l'intérieur du pays (il n'y a pas d'opportunités de développement personnel : pas de bibliothèque, pas d'internet), les conditions de travail sont néanmoins parmi les meilleures du réseau des

parcs. A Cantanhez, il n'y a pas encore de personnel de l'IBAP, cependant il y a déjà des gardes communautaires, originaires des villages voisins, qui ont accompagné le processus de création de l'aire protégée depuis le début et qui ont par conséquent une bonne connaissance du milieu. Les formations du personnel n'ont pas encore commencé.

Communication et information

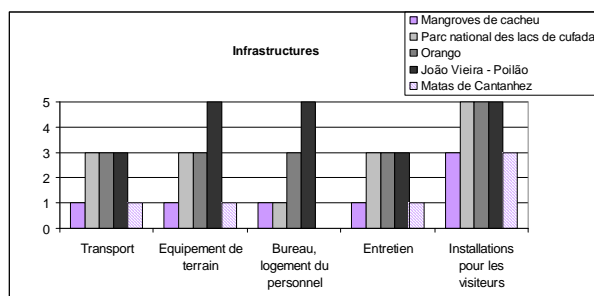
Globalement, il existe des moyens de communication adéquats (téléphone, radios) entre le personnel de terrain et de bureau même si certaines faiblesses demeurent, notamment en ce qui concerne la communication radio entre les sièges des parcs et les gardes sur le terrain. A Cacheu, il y a le téléphone, mais le personnel paie de sa poche pour les communications.

Les données écologiques et socio-économiques existantes sont appropriées pour la gestion de l'AP mais il faut actualiser les données à Orango et Cacheu. La question de l'accès aux résultats des différentes études pour les gestionnaires se pose aussi.

La communication est globalement bonne avec les communautés locales dans tous les parcs.

Infrastructure

Les infrastructures sont à un niveau plutôt moyen (nécessité d'entretien et de renouvellement), excepté à Cacheu où elles apparaissent insuffisantes. Il y a déjà un bon dispositif d'accueil des visiteurs.



Les infrastructures et moyens de transport sont adéquats pour les activités de gestion à Orango, Cufada et João Vieira-Poilão. Néanmoins, à João Vieira-Poilão comme à Orango, il manque de moyens de déplacements à l'intérieur de l'AP. A Cacheu, il n'y a pas de vedette de surveillance. Le matériel de terrain est relativement approprié pour accomplir les activités de gestion à João Vieira-Poilão, mais est incomplet à Orango, à Cufada et à Cacheu.

L'entretien et le soin porté à l'équipement sont adéquats pour assurer une utilisation à long terme à Orango, João Vieira-Poilão et Cufada. A Cacheu, c'est vrai pour le véhicule seulement. Cantanhez reste à équiper.

Les installations pour les visiteurs sont en rapport avec le niveau d'utilisation : à Orango où il y a un hôtel du parc ainsi qu'une case de passage. A Cacheu, c'est vrai surtout dans la partie nord du parc.

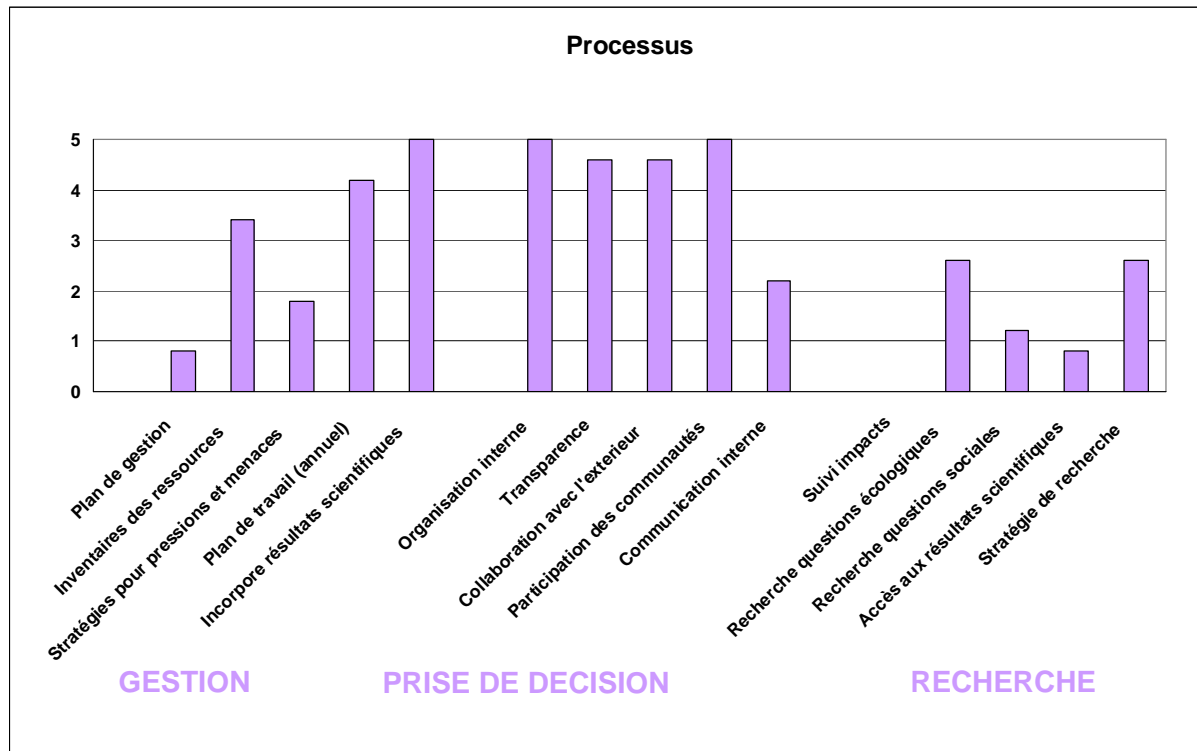
Financements

Les parcs ne reçoivent pas de financement de l'Etat, ils dépendent donc entièrement des financements extérieurs. C'est pourquoi il n'y a pas d'assurance de stabilité financière sur le long terme. Cependant, les parcs bénéficient d'un financement GEF/BM pour encore 3 ans, ainsi que d'un financement de la FIBA et potentiellement de l'office des parcs espagnols.

La gestion financière est centralisée à l'IBAP. Les pratiques de gestion financière rendent la gestion des parcs efficace et tous les gestionnaires sont unanimes sur le fait qu'ils reçoivent en général des réponses positives du siège à leurs demandes. Celles-ci sont en accord avec leurs priorités et leurs objectifs.

Il demeure qu'il n'y a pas de visibilité à long terme sur le financement (après 5 ans). Actuellement, une réflexion est en cours sur la possibilité de création d'une fondation pour les parcs.

PROCESSUS DE GESTION



Planification de la gestion

A Orango, le plan de gestion date de 2002 et est valable pour 5 ans. A João Vieira-Poilão, Il existe une proposition de plan de gestion mais qui n'est pas encore validée. Dans les autres parcs, les plans de gestion sont à l'étude. L'élaboration/actualisation des plans de gestion de tous les parcs est programmée pour 2007.

Le niveau d'inventaire des ressources varie d'un parc à l'autre. Ainsi, à Cufada, il y a un bon inventaire tandis qu'à Orango, les inventaires sont incomplets. A Cacheu, il existe beaucoup de données, mais certains inventaires sont à actualiser. Le parc de João Vieira-Poilão possède un inventaire incomplet pour la flore et la faune terrestre.

Le degré d'analyse des pressions actuelles et futures sur les parcs et la stratégie pour y répondre varient d'un parc à l'autre également. A Orango, il n'existe pas de stratégie précise pour répondre aux pressions mais la situation est connue. Le parc de João Vieira-Poilão est doté d'une stratégie de surveillance tandis que dans les autres parcs, il n'y en a pas. Dans les parcs de Cufada et de Cacheu, il n'existe pas non plus de stratégie spécifique pour répondre aux pressions. Dans ce dernier, les problématiques liées aux ressources marines ne sont pas suffisamment prises en compte.

Il existe dans tous les parcs des plans annuels de travail qui sont approuvés en conseil de gestion.

Enfin, pour l'ensemble des parcs, les résultats de la recherche et du suivi sont régulièrement incorporés dans la planification.

Gestion de la prise de décision

Les réponses à cette partie sont très positives. Globalement, il semble exister une bonne communication interne et externe, la prise de décision est collégiale. En revanche, il existe des difficultés (plutôt d'ordre pratique) de communication avec le siège.

L'organisation interne des parcs est claire : à Orango, les responsabilités de chacun sont précises et il existe des termes de référence pour chaque poste. A Cantanhez, il y a une organisation interne claire, qui est connue des populations elles-mêmes. A João Vieira-Poilão, il semblerait que l'organisation interne, bien que claire, ne soit pas toujours respectée.

Dans tous les parcs, les décisions sont prises en toute transparence et la collaboration est bonne entre les différents acteurs des parcs, y compris les communautés locales. Ainsi par

exemple, les communautés locales sont représentées au conseil de gestion de tous les parcs (dispositions de la loi cadre sur les aires protégées). Les conseils de gestion sont impliqués dans la gestion des parcs et décident par exemple des pénalités contre les infractions. Les communautés participent à la surveillance des activités de chasse et de pêche dans les différentes aires protégées.

Il y a une communication effective entre les différents échelons du personnel des parcs et l'administration même s'il demeure différents problèmes d'ordre logistique. A Orango, certains gardes sont isolés et les infos circulent mal. Dans les parcs marins et à Cacheu, les informations de Bissau arrivent souvent avec retard.

Recherche, évaluation et suivi

Le développement de la recherche scientifique est encore globalement limité.

Ainsi il n'y a de suivi véritable des utilisations des ressources naturelles, légales ou non,

dans aucun des parcs. A João Vieira-Poilão, quelques statistiques de prélèvements légaux sont disponibles, mais insuffisants pour évaluer l'impact.

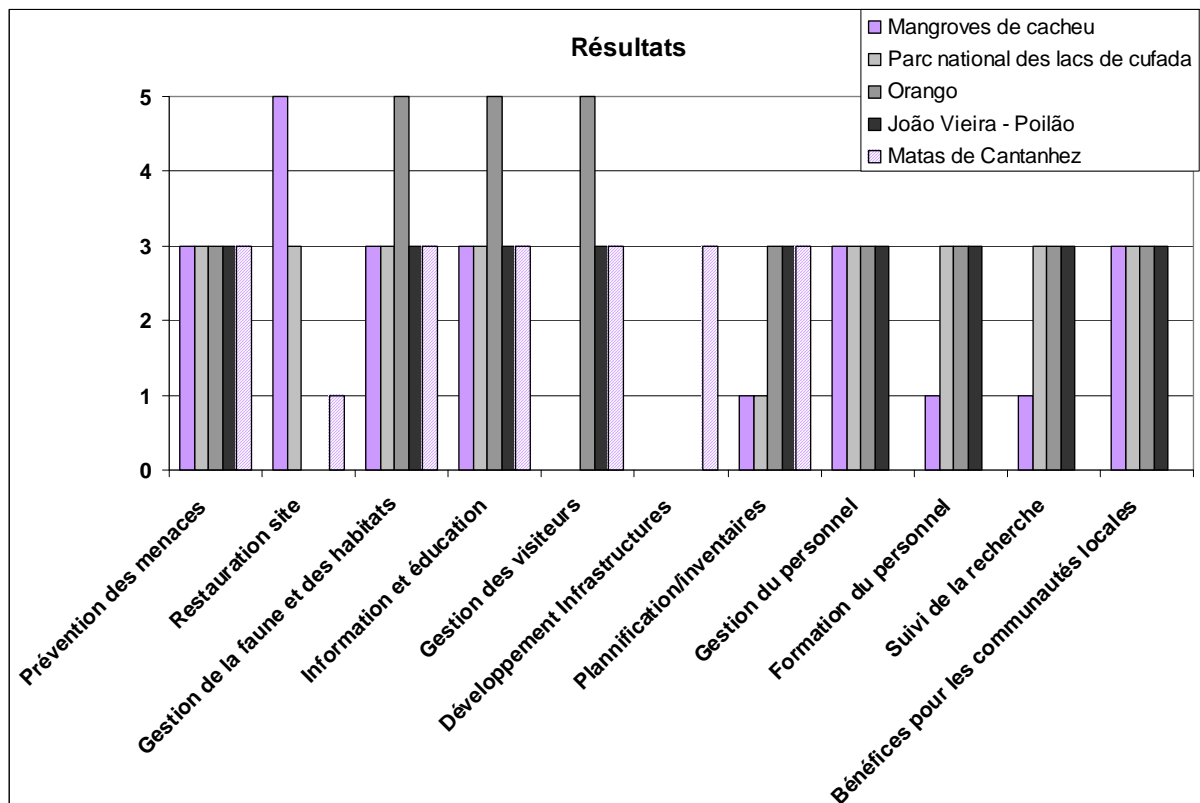
Il existe par contre des données sur les thèmes écologiques clés dans tous les parcs. A Orango, il y a des comptages d'oiseaux, de la recherche écologique sur les hippopotames. A Cacheu, plusieurs études ont été faites et leurs résultats pourraient être intégrés dans la gestion.

Il y a en revanche peu de données sur les thèmes sociaux, excepté à Cacheu.

Le personnel de l'AP a rarement un accès continu aux recherches et aux conseils des scientifiques. Par exemple, le parc d'Orango n'a pas de conseil scientifique. Pourtant, les besoins cruciaux de recherche et de suivi sont identifiés et classés selon leur priorité. Ainsi, à Orango, il y a un exercice de planification deux fois par an avec priorisation selon les moyens. C'est vrai aussi à João Vieira-Poilão. Ce n'est pas le cas dans les autres parcs.

RESULTATS

Cette partie envisage l'ensemble des résultats qu'on peut attendre normalement d'une gestion efficace des aires protégées.



Les parcs ont rempli leur objectif premier, c'est-à-dire la prévention des pressions et menaces et l'application de la loi. A Orango par exemple, il y a eu un départ des campements illégaux de pêche et la pêche est mieux contrôlée. A Cacheu, les activités de gestion ont repris avec plus d'intensité en 2006. Mais il reste des pressions (et des menaces) qui ne sont pas encore contrôlées (voir rubrique pressions).

Les efforts pour la restauration et l'amélioration des sites ont porté leurs fruits. C'est notamment une réussite à Cacheu puisque des zones dégradées du fait de l'agriculture ont été restaurées ; les feux de brousse ont diminué. A Cufada, il y a aussi eu une amélioration de l'état des milieux. A Orango, la restauration des sites n'était pas un objectif du plan de travail.

A João Vieira-Poilão, on observe une augmentation de la population des espèces rares. La gestion des habitats ou de la vie sauvage a été une priorité. A Orango, il y a une reconstitution des zones de mangrove, un retour des tortues et des crocodiles suite au départ des campements illégaux de pêche. En revanche, il n'y a pas eu de retour des espèces de poissons emblématiques, du moins pour le moment.

Des résultats en termes d'avantages ou de bénéfices sociaux et des efforts d'information et d'éducation environnementale pour la communauté sont enregistrés. A Orango, il y a une évolution sensible des mentalités. Le parc est dans les programmes scolaires. Le règlement du parc est diffusé dans les villages et par la radio communautaire. A Cacheu, il y a des animations dans les écoles, des rencontres avec les anciens, les écoliers et les communautés sont plus sensibilisées.

Dans certains parcs, la gestion des visiteurs et touristes a progressé. A Orango, une collaboration avec l'hôtel Park s'est développée (fiche de renseignements), ainsi que du guidage. A João Vieira-Poilão, il existe des fiches de suivi pour les touristes, mais pas

de brochures de publicité sur le parc. A Cantanhez, un projet d'écotourisme sera lancé en 2007. Dans les deux autres parcs en revanche, il n'y a pas d'actions particulières.

Il n'y a pas de développement des infrastructures, excepté à Cantanhez, où les pistes rurales et la riziculture de mangroves devraient s'améliorer car le site a été retenu pour des micro-projets sur ces aspects.

La planification de la gestion et les inventaires mériteront d'être développés et actualisés dans tous les parcs.

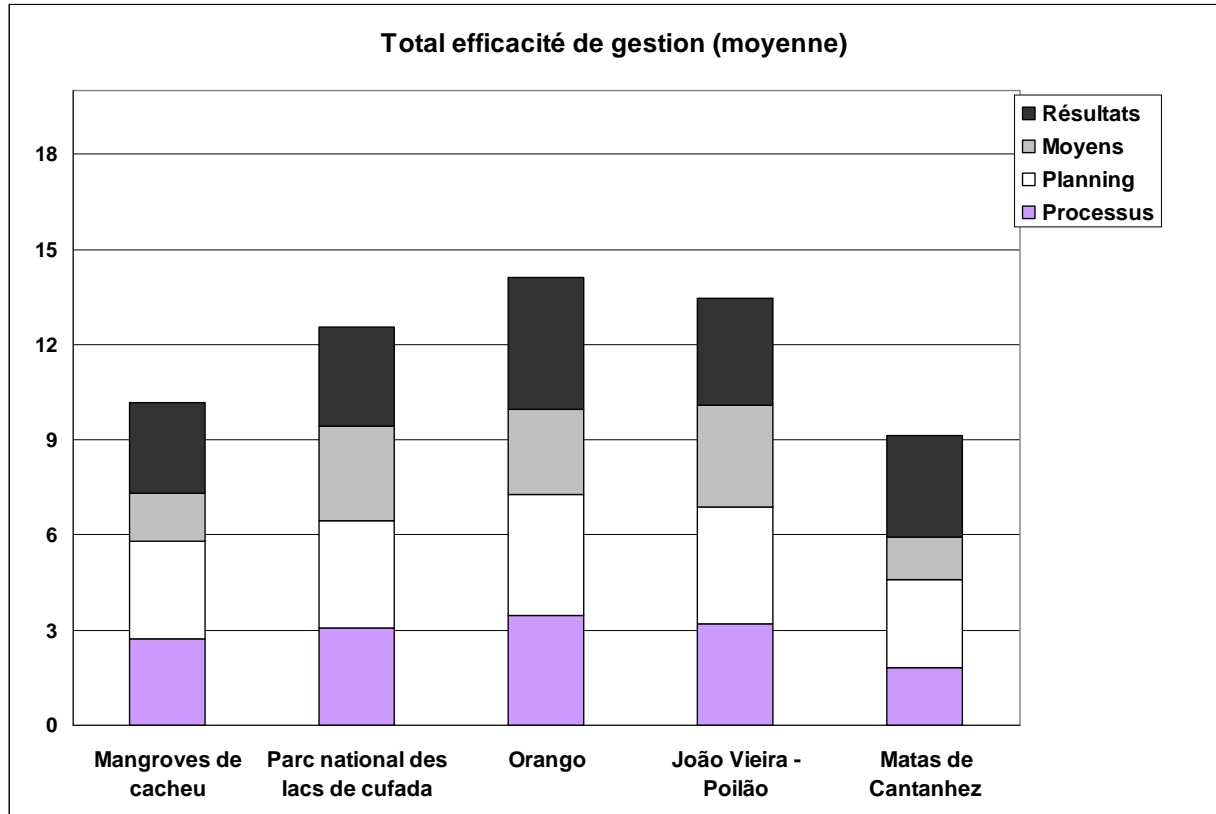
La gestion du personnel est plutôt bonne dans tous les parcs, particulièrement à Orango où il y a une très bonne participation du personnel. A Cacheu aussi, les résultats sont positifs malgré les limitations (académiques) du personnel, car celui-ci a acquis beaucoup d'expérience.

La formation et le développement du personnel doivent être améliorés ainsi que les actions de recherche et de suivi des résultats. A Orango, des espèces estimées disparues ont été observées de nouveau (poisson scie, tortues) et devraient faire l'objet de suivi régulier. A Cacheu, il n'y a pas eu de recherche au cours des deux dernières années.

Les bénéfices pour la population locale sont jugés bons dans tous les parcs. A Orango, il y a une boutique villageoise, l'écotourisme se développe, de même que le marché traditionnel et il y a des récepteurs radio dans les villages isolés. A Cacheu, l'appui aux populations n'intervient pas directement dans le plan de travail du parc, mais il y a un travail des ONG dans le domaine du maraîchage, le transport des malades, la construction d'un lycée, le fumage du poisson... A Cufada, il existe des actions d'amélioration de rizières inondées, par des ONG partenaires du parc. A João Vieira-Poilão, il y a de l'eau potable, des radios, des écoles communautaires, il y a aussi un appui pour le transport, etc.

TOTAL EFFICACITE DE GESTION

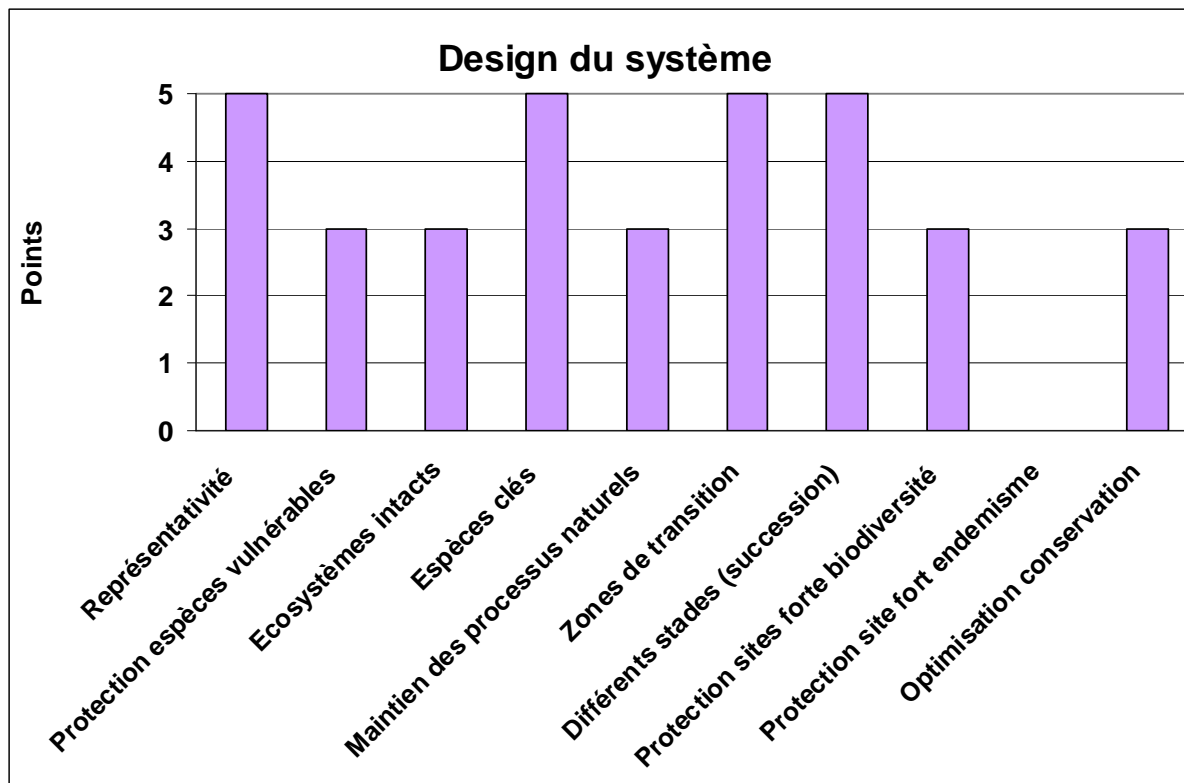
Le graphique ci-dessous résume les résultats des différentes rubriques (conception et planification, processus de gestion, moyens et résultats). Au total, la gestion dans l'ensemble des parcs apparaît bonne. Il est important de rappeler que Cantanhez est encore en cours de création. Orango a les meilleures performances.



LE RESEAU DES AIRES PROTEGEES DE GUINEE BISSAU

CONCEPTION GLOBALE DU RESEAU

Le réseau des aires protégées de Guinée Bissau apparaît globalement performant : il est représentatif des milieux clefs du pays et conserve bien les espèces emblématiques.



Il semble que le réseau d'aires protégées (AP) protège de manière adéquate contre l'extinction et le prélèvement de n'importe quelle espèce, même si certaines espèces migrent à l'extérieur des AP.

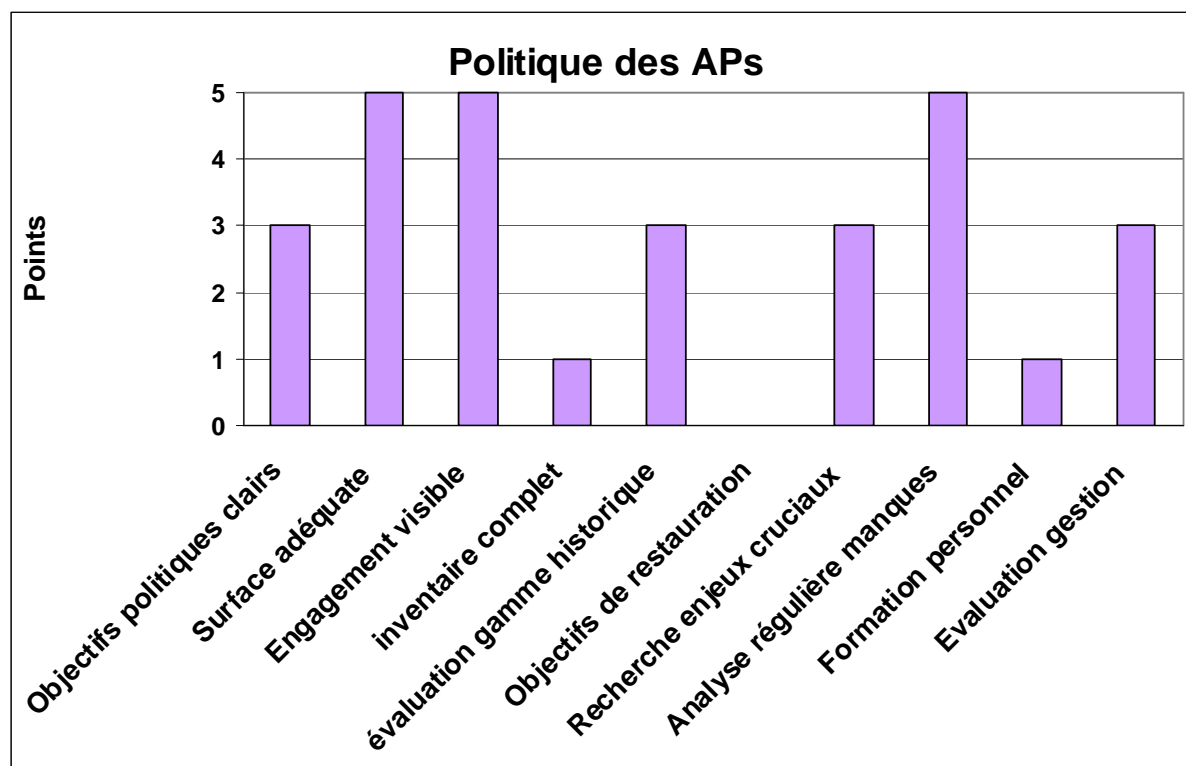
Le réseau d'AP est constitué d'écosystèmes intacts et exemplaires, surtout dans l'archipel. C'est moins exact dans les parcs de Cacheu et de Cufada sur le continent, où l'action de l'homme est plus visible.

Le réseau d'AP inclut toute la gamme de succession de la diversité des milieux et des espèces. Néanmoins, il y a encore quelques sites de haute biodiversité qui ne sont pas encore protégés (zones continentales surtout : Dulombi, Boé, Forêt de Uco...)

Il n'y a pas d'informations sur l'endémisme, ce qui pourrait constituer un thème de recherche pour l'avenir.

POLITIQUES DES AIRES PROTEGEES

Il existe un engagement politique important en faveur des aires protégées en Guinée Bissau.



La stratégie nationale des aires protégées est en cours de finalisation par l'IBAP. Mais d'ores et déjà, la surface de territoires protégés est adéquate pour maintenir les processus naturels à l'échelle du paysage.

S'il y a un engagement visible pour protéger un réseau viable et représentatif d'AP, il demeure un besoin d'actualisation des inventaires de la faune. Il n'existe pas d'inventaire exhaustif de la flore. Il y a eu des études et des analyses de la variabilité des écosystèmes à Orango, à Cacheu et bientôt à Cantanhez.

Il n'y a pas d'objectifs de restauration pour les écosystèmes sous-représentés et/ou qui ont fortement diminué car cette situation n'existe pas en Guinée Bissau.

La recherche appliquée sur les enjeux cruciaux des AP gagnerait à être développée

sur tous les parcs, mais le travail dans le réseau d'AP est régulièrement révisé pour pallier les manques et les faiblesses

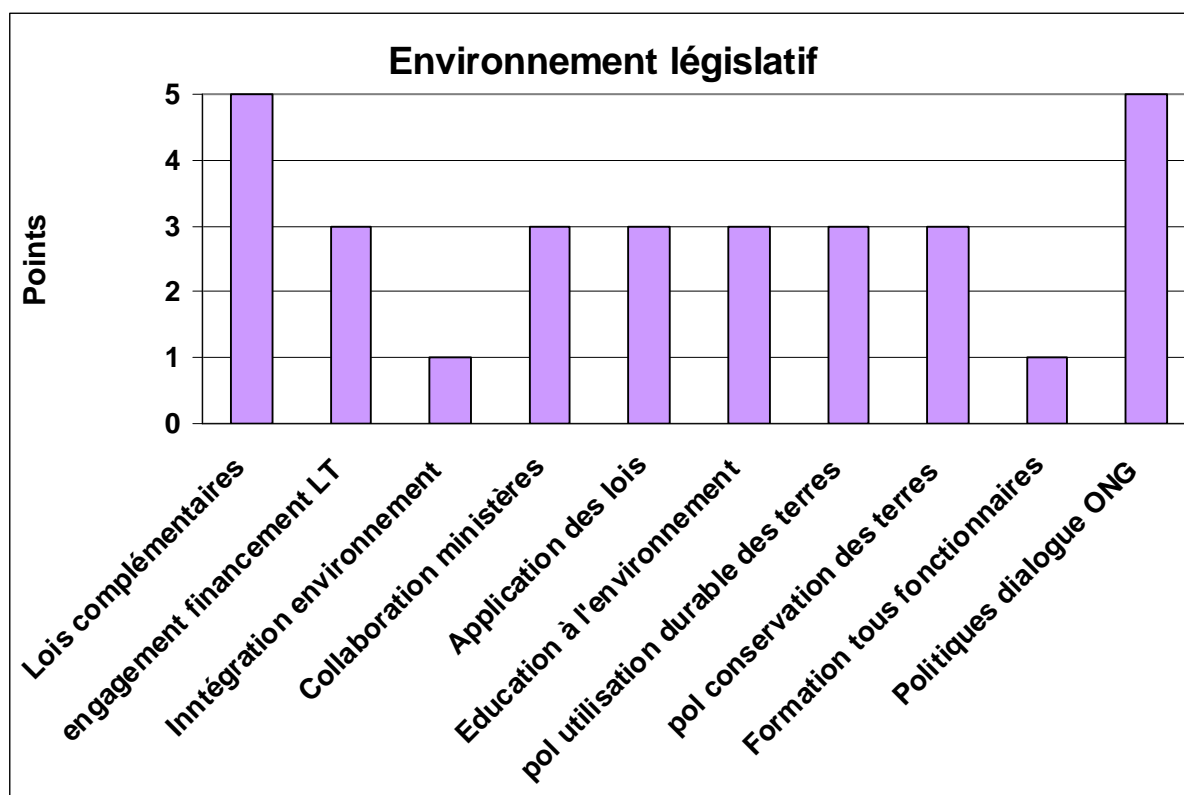
Le programme de formation du personnel est en cours d'élaboration, des formations ponctuelles ont déjà été réalisées.

Enfin, la gestion des AP, y compris l'efficacité de gestion, est régulièrement évaluée. Par exemple, le tracking tool (TT) a été introduit en 2004 dans le cadre du projet de gestion de la biodiversité (FEM/BM). Une mise à jour a eu lieu en juin 2006 pour tous les parcs. Le dernier TT a été réalisé en novembre 2006 pour Cantanhez et Cufada.

Un système de suivi-évaluation biennuel est également mis en œuvre dans les parcs marins dans le cadre d'un appui octroyé par la FIBA.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'environnement législatif est favorable, il y a un dialogue établi avec la société civile, mais la conservation de l'environnement n'est pas encore intégrée dans les autres politiques sectorielles.



Des règlements internes ont été élaborés pour presque tous les parcs. Il existe une loi cadre des AP, des décrets de création des parcs et le code de l'environnement est en cours de finalisation.

Il y a un engagement et des financements suffisants pour administrer efficacement le réseau d'AP sur le court et le moyen terme. Ainsi, le financement du fonds pour l'environnement mondial (FEM) est encore prévu pour trois ans.

Les objectifs de protection de l'environnement sont intégrés dans certains aspects du développement des politiques. La loi cadre est en cours d'élaboration et une cellule d'évaluation des impacts environnementaux est directement rattachée à la primature.

La collaboration entre l'IBAP et les autres services administratifs est développée. Les rapports sont très constructifs avec le ministère

de la pêche, ils sont en amélioration avec celui du tourisme. Cependant, le fonctionnement de la justice pour l'application de la loi en cas d'infractions n'est pas toujours irréprochable.

L'éducation environnementale commence à être promue dans les politiques nationales, tout comme la gestion durable du territoire. Mais, il y a des concessions commerciales, notamment pour l'exploitation du bois et des activités touristiques, qui ne sont pas toujours bien réglementées.

Il n'y a pas de formation environnementale adéquate pour les employés du gouvernement à tout niveau, mais des progrès notables ont été réalisés depuis 1990.

Enfin, les politiques nationales favorisent le dialogue et la participation des associations citoyennes et environnementales.

RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, les parcs évalués au cours de ce RAPPAM montrent une bonne qualité de gestion et obtiennent des résultats probants sur leurs principaux objectifs. Cela est en partie dû à la configuration des parcs, dont leur isolement, mais également aux efforts déployés par l'IBAP pour maintenir le niveau de gestion le plus efficace en rapport avec ses moyens.

Si les grandes pressions (déforestation, pêche, braconnage, augmentation démographique) semblent sous contrôle, certaines menaces représentent un vrai défi pour l'avenir (augmentation de la pression sur les ressources naturelles, exploitation minière, perte des savoirs traditionnels...). Ces menaces sont essentiellement liées à l'attrait croissant que représente la Guinée Bissau, pour ses voisins et au delà (développement du tourisme, des infrastructures de circulation, de l'exploitation des richesses naturelles...).

Les grands axes de gestion pouvant bénéficier d'améliorations et qui permettraient une progression de l'efficacité de ces parcs, pour répondre à ces menaces, sont :

1 - **La planification formelle de la gestion** : à court terme, l'IBAP devrait se doter de plans de gestion actualisés pour tous les parcs, qui intégreront toutes les composantes de la planification du territoire et non plus simplement des plans de travail annuels qui, s'ils sont efficaces, ne donnent pas de perspective de moyen ou long terme. D'autre part, il serait utile de développer des budgets spécifiques pour chaque parc, idéalement sur la base des besoins et des particularités de chacun. Ceci permettrait à l'IBAP, non seulement d'évaluer de manière plus systématique les moyens nécessaires à la gestion, mais également de suivre et d'évaluer de manière plus simple l'efficacité de l'utilisation des ressources disponibles.

2 - **Les ressources basiques pour la gestion** : les parcs souffrent globalement d'un manque de moyens (en personnel, en matériel, en financement) qui reste cependant relativement limité et par conséquent pourrait facilement trouver une réponse efficace, soit par une ré-allocation des moyens existants entre les différents parcs ou avec le siège de l'IBAP, soit en parvenant à accroître la dotation des parcs.

3 - **La formation et le développement du personnel** : ces aspects sont souvent mentionnés par tout le personnel de l'IBAP, quel que soit son niveau d'emploi, et un programme spécifique pour accompagner la professionnalisation et le renforcement des capacités de tous pourrait être développé, en profitant notamment des compétences régionales en matière de formation et des opportunités d'échange d'expériences au niveau national et international.

4 - **Les actions de recherche sur les ressources naturelles** : beaucoup d'informations manquent encore aux gestionnaires pour asseoir leurs décisions (par exemple sur les inventaires, l'endémisme, l'impact de la création des aires protégées sur les ressources critiques...), la promotion d'actions de recherche, avec les universités nationales et de la sous-région, et avec les institutions nationales de recherche (CIPA, INEP), permettrait d'y répondre. A cet effet, il serait important d'identifier les besoins de recherche prioritaires au niveau de chaque aire protégée.

5 - **Les actions de recherche sociale et économique** : de même, il manque encore beaucoup de connaissances sur le fonctionnement des sociétés dans et autour des parcs, sur la valeur et les impacts socio-économiques des aires protégées... qui devraient faire l'objet d'études spécifiques et de capitalisation pour fournir aux gestionnaires des parcs les données utiles à leurs décisions. Ici également, une identification des besoins spécifiques et la promotion d'actions de recherche en collaboration avec les institutions nationales et sous-régionales sont indiquées. Les résultats de ces recherches devront intégrer et renforcer le système de suivi de l'efficacité de gestion existant.

6 - **Le financement pérenne des parcs** : la question du financement de l'IBAP, au delà du support actuellement porté par les projets et par les partenaires au développement, est cruellement posée. La réflexion déjà en cours sur, notamment, la création d'une fondation pour les aires protégées, devra se poursuivre et différents mécanismes (budget étatique, financement à partir des revenus issus des accords de pêche, de la surveillance des pêches ou du tourisme...) devront être étudiés rapidement pour anticiper le retrait prévisible de ces soutiens.

7 – La reconnaissance internationale : si l'archipel des Bijagos bénéficie depuis 1996 du label « réserve de Biosphère » et que des parcs sont classés au titre de Conventions spécifiques comme Ramsar, la nomination de certains de ces territoires au titre de la

Convention du Patrimoine Mondial (UNESCO) permettrait, outre une reconnaissance officielle de leur grande valeur, de renforcer l'IBAP dans sa mission de conservation et dans sa capacité à obtenir un appui international substantiel.



BUREAU REGIONAL
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
01 BP. : 1618 Ouagadougou 01
Tél. : (+226) 50 32 85 00
Site Web : www.iucn.org/brao
E-mail : brao@iucn.org
Burkina Faso